

Cim

UNE VILLE POUR TOUS

N° 687 1^{ER} JUILLET 2010
ville-cesson-sevigne.fr



ZOOM SUR...

- **VOS ACTIVITÉS ESTIVALES**
- **UNE NOUVELLE SAISON CULTURELLE TOUT EN ÉMOTION**



INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS02 99 59 22 22
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/2402 99 25 52 49
- GENDARMERIE02 99 83 14 90
- POLICE MUNICIPALE02 99 83 52 14
.....06 09 35 73 92
- POMPIERS18
- SAMU 3515
- URGENCE sans abri115
- C^{ie} DES EAUX (urgence)0 811 904 904

MÉDECINS DE GARDE

- Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

INFIRMIÈRES DE GARDE

- Veuillez appeler votre cabinet habituel.

PHARMACIES DE GARDE

- Pour connaître la pharmacie de garde sur la commune, veuillez composer le 32 37.

VÉTÉRINAIRES DE GARDE

- 4 juillet : Docteur RIFLART au02 99 63 02 07

AMBULANCES

- Ambulances Sévigné02 99 86 06 96

NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE0 810 20 35 35
- LUEUR D'ESPOIR02 99 83 65 28

MAIRIE

www.cesson-sevigne.eu

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
- Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
- Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
- Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
- Téléphone02 99 83 52 00
- Télécopie02 99 83 46 63
- Courrielmairie@ville-cesson-sevigne.fr

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée le jeudi après-midi)
- Appel gratuit0 800 01 14 31

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, **Michel Bihan**, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 9h à 12h.

Téléphone02 99 83 52 02

Les élus sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans la salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Jusqu'au 4 juillet : Marie-Thérèse TAUPIN
- Du 5 au 11 juillet : Sylvie MARIE-SCIPION
- Du 12 au 18 juillet : Luc BRIENT
- Du 19 au 25 juillet : Anne-Marie HERBLIN
- Du 26 au 31 juillet : Raymond TRICHARD
- Du 2 au 8 août : Christian ANNEIX
- Du 9 au 15 août : Michel BIHAN
- Du 16 au 22 août : Claude GERARD
- Du 23 au 29 août : Alain THOMAS
- Du 30 août au 5 septembre : Claudine DAVID

Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. Le public a la possibilité, à l'issue de chaque séance, de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Le prochain Conseil municipal aura lieu **le vendredi 17 septembre à 17h avec l'important dossier de l'Espace citoyen**.

CŒUR DE VILLE, LOTISSEMENTS ET VIASILVA



Ce dernier journal municipal avant les vacances d'été est particulièrement dense et riche d'informations.

Il reflète bien l'activité de notre ville, des élus et des services municipaux.

Cette deuxième quinzaine de juin correspond avec **le choix du programme immobilier d'une cinquantaine de logements à construire en plein cœur** de ville, entre la rue de la Chalotais et la place de Waltrop. Ils sont destinés plus particulièrement à des jeunes couples heureux de pouvoir s'installer chez nous, à des personnes âgées désireuses de vivre en plein centre à proximité de tous les services administratifs, sociaux, culturels et sportifs, à des personnes handicapées souhaitant trouver un logement adapté à leurs besoins. Les quatre opérateurs sociaux et les équipes d'architectes qui ont planché sur ce programme ont tous loué l'intérêt de cette initiative et du site. Le conseil municipal du 30 juin désignera le lauréat de ce concours.

Dans les jours suivants, seront sélectionnés **trois projets de l'Espace Citoyen** qui s'implantera dans le même espace, à proximité de la mairie, afin de pallier le manque de places flagrant du service accueil, de l'actuelle salle des mariages et de l'inadaptation de la salle du Conseil municipal. **La consultation des Cessonnaises et des Cessonais durera tout l'été.** Le Conseil municipal des jeunes sera appelé à donner son

avis et enfin, le Conseil municipal fera connaître son choix le vendredi 17 septembre en fin d'après-midi.

Cette période du 15 au 30 juin correspond aussi à la présentation publique de l'étude sur la réglementation des 22 lotissements entreprise depuis le mois d'octobre 2009 et menée en toute indépendance par le cabinet Géo Bretagne Sud. Deux réunions ouvertes à toutes et à tous ont eu lieu au Carré Sévigné, les 17 et 22 juin. Les délais d'impression du CIM ne permettent pas d'en faire un compte-rendu pour ce numéro. Il sera fait dans celui du 1^{er} septembre. Mais d'ores et déjà, la municipalité a pris la décision de mettre ce rapport d'études et de préconisations en ligne sur le site de la Ville et de mettre des exemplaires à disposition du public au service Urbanisme.

Enfin, **le grand projet d'aménagement Viasilva 2040** qui concerne près de 600 hectares au Nord-Est de notre territoire jusqu'à Thorigné prend un nouveau rythme. Un atelier citoyen d'urbanisme a été créé afin de susciter la réflexion et les propositions de personnes heureuses de partager la genèse d'un tel projet. Les élus des trois communes concernées : Cesson-Sévigné, Rennes et Thorigné-Fouillard se retrouvent tous ensemble fin juin pour mettre en commun leurs idées et leurs suggestions. **Quelle ville voulons-nous, pouvons-nous imaginer pour 2040 ?** La question vaut pour Viasilva mais aussi pour le cœur de ville et les quartiers actuels. Cette démarche va mobiliser les esprits pendant plusieurs années et évoluera sans cesse.

Elle tend à faire de Cesson-Sévigné une ville toujours aussi chaleureuse, à la qualité de vie appréciée par celles et ceux qui y vivent, recherchée par celles et ceux qui aspirent à nous rejoindre.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

SUPERMARCHÉS

DU 7 AU 18 JUILLET 2010

sur les magasins zone 1 et 2

G20

ÉCONOMISEZ PLUS DE

115 €¹⁰



sur les produits sélectionnés

UN FEU D'ARTIFICE DE PRIX FÉERIQUES !



BOISSON AUX JUS DE FRUITS ET LAIT DANAQ AU CHOIX DANONE

à 50 cl et 1 L 1 L

Prix unitaire: 2,05 €



1,64 €⁰¹
la botte



FRANCE

COULEURNIERS PRÉSIDENT

20% MG en produit fini

boîte 250 g soit 5,45 € / kg

Prix unitaire: 1,91 €



1,52 €⁰¹
la boîte



FRANCE

CÉRÉALES SPÉCIAL 4 NATURE

KELLOGG'S

100 g STS y

soit 6,00 € / kg

Prix unitaire: 2,25 €



1,80 €¹⁰
le bidon



1. Prix de vente au détail moyen de 7 jours avant le début de l'opération. 2. Les prix unitaires sont exprimés en euros et centimes. 3. Les prix unitaires sont exprimés en euros et centimes. 4. Les prix unitaires sont exprimés en euros et centimes. 5. Les prix unitaires sont exprimés en euros et centimes. 6. Les prix unitaires sont exprimés en euros et centimes. 7. Les prix unitaires sont exprimés en euros et centimes. 8. Les prix unitaires sont exprimés en euros et centimes. 9. Les prix unitaires sont exprimés en euros et centimes. 10. Les prix unitaires sont exprimés en euros et centimes.

Plus vous achetez, plus vous économisez. C'est facile et efficace pour vous.
www.g20.com

DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN



SOMMAIRE

En direct de la municipalité

Zoom sur... Vos activités estivales	6
Zoom sur... Une saison culturelle tout en émotion	12
Conseil municipal	15
Informations municipales	17
La page de l'opposition	30



Actualités de la commune

Arrêt sur images	31
Développement durable	36
Zoom économique	39
Petites annonces	40



Le petit Cim

Dates à retenir	41
Culture	42
Sports	43
Associations	45
Cinéma	47



CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES
Retrouvez le CIM – Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr



- Directeur de la publication : Michel Bihan
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Rébecca Natur communication@ville-cesson-sevigne.fr - Tél. : 02 99 83 52 00 (poste 261).
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com)
Impression : Aramis - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74
- Couverture : Service Communication Ville de Cesson-Sévigné - Romane Borhinger par Marion Stalens dans la pièce de Labiche
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie
- Tirage : 8 400 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Commission paritaire et ISSN : en cours
- **Remise des documents** pour le CIM du 1^{er} septembre : le mardi 17 août avant 12h et pour le CIM du 15 septembre : le lundi 30 août avant 12h, sous forme dactylographiée ou par courriel : communication@ville-cesson-sevigne.fr
- Le CIM - Une ville pour tous est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



VOS ACTIVITÉS ESTIVALES

Plusieurs activités, stages et animations sont proposés aux enfants et adolescents à Cesson-Sévigné, cet été. Les structures de loisirs et le patrimoine naturel de la ville permettront également à tous de passer de bons moments de détente jusqu'en septembre !

LES LOISIRS TOUT-PETITS, ENFANTS ET ADOS

Pour les tout-petits jusqu'à 3 ans

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE :
> ÉDUCATION ET JEUNESSE

L'accueil de loisirs "Pirouette" (agrément Jeunesse et Sports) accueille les plus jeunes à la Maison de l'enfance "Comptines et Cie". Pour une première inscription, il est nécessaire de constituer un dossier administratif.

- Maison de l'enfance - 28, rue de Belle Épine. Tél. : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49.

Courriel : service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr et site : www.cesson-sevigne.fr – rubrique Éducation et jeunesse.

Pour les 4-11 ans

Il peut encore y avoir des créneaux disponibles, des séances d'activités qui ne sont pas complètes.

- Se renseigner auprès des animateurs au 02 99 83 91 40 ou par courriel : centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr.

2^E "FÊTE DE FIN D'ÉTÉ" AU PLACIS VERT

Rendez-vous le 27 août dès 15h au Placis Vert pour la nouvelle fête de fin d'été du service Jeunesse. Au programme : concert de jeunes, représentation théâtrale, jeux en tout genre et surtout convivialité et bonne humeur ! Un grand pique-nique collectif est organisé. N'hésitez pas à passer avec sandwiches, salades et gâteaux !



Pour les 10-17 ans

Les festivals Les Tombées de la Nuit, Quartiers d'été, sortie skateparc, soirée barbecue, char à voile, rafting, sortie à Saint-Malo, au Futuroscope, via ferrata, escalade ou motocross vous attendent parmi les nombreuses autres activités proposées par le service Jeunesse via ses deux structures L'Escale et l'Etournel. Les animateurs Virginie, Céline, Erwan et Nicolas vous accompagneront dès

le 6 juillet. L'Etournel sera fermée du 2 au 13 août inclus.

■ **Infos au 02 99 83 82 75. Inscription sur place, à l'Escale ou à l'Etournel (aucune par téléphone). Courriel : service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr.**

Le détail des activités avec les jours et horaires est disponible dans le CIM du 15 juin et sur le site de la ville – rubrique Éducation et jeunesse.



LES STAGES

Stade d'eaux vives

La structure municipale organise des stages Découverte et des stages Initiations (10-13 ans et 14-17 ans) du 5 juillet au 27 août.

- **Le stage Découverte** s'adresse aux plus jeunes (à partir de 8 ans) qui souhaitent découvrir les activités proposées par le stade d'eaux vives. Du lundi au vendredi, de 10h30 à 12h, ils pourront découvrir une nouvelle embarcation en eaux calmes et en eaux vives.
- **Les stages Initiation** s'adressent aux jeunes de 11 à 17 ans pour acquérir les différentes notions essentielles à une navi-

gation autonome et sécuritaire en canoë-kayak. Stage 10-13 ans du lundi au vendredi de 13h45 à 15h15 et stage 14-17 ans du lundi au vendredi de 15h30 à 17h.

Pratique : tarif : 45 € la semaine. Chaque enfant devra se munir d'une paire de chaussures fermées (obligatoire à la pratique), d'un vêtement permettant la pratique d'activité nautique (combinaison néoprène ou coupe-vent) et d'une serviette de bain car des douches sont à disposition à la fin de l'activité.

■ **Infos : Stade d'eaux vives – 2, rue de Paris. Tél. : 02 23 45 18 18.**

>>

> LES STAGES (suite)

Piscine sports et loisirs

- **Stages d'apprentissage de la natation** (niveau scolaire CP), du 5 au 30 juillet et du 2 au 27 août de 9h à 10h. Tarif : 125 €.
- **Stages multisports (groupes de 7 à 12 ans)** : activités à la semaine avec athlétisme, course d'orientation, base-ball, soccer, handball, basket-ball, volley-ball, tennis, tennis de table, badminton, tchouk-ball et hockey. Tarif : 30,50 € la semaine.

■ **Renseignements et inscriptions :**
02 99 83 52 10.

Centre équestre

Le centre équestre Les Conillaux est ouvert tout l'été et propose des stages poney et cheval à partir de 5 ans ainsi que des promenades d'une heure, en groupe.

■ **Renseignements complémentaires :**
02 99 83 48 53.

Golf municipal

Le golf propose des stages en juillet et août pour :

- **les 8-16 ans**, de 14h à 15h30 du 6 au 9 juillet,

et du 12 au 16 juillet (fermé le 14 juillet) et du 17 au 20 août. Tarif : 65 € + 13,60 €. Du 23 au 27 août. Tarif : 80 € + 17 €.

- **Adultes (4 à 6 personnes)**, de 17h à 19h du 17 au 19 août et du 31 août au 2 septembre (initiation) et du 24 au 26 août (perfectionnement). Tarif : 85 € + 10,20 €.

■ **Inscription et réservation auprès de Philippe Poncet au 06 21 91 53 90.**

Tennis pour jeunes et adultes

L'OCC organise des stages spécifiquement tennis en juillet (sauf le 14 juillet) de 10h30 à 12h30. **Prix** : 85 € les 5 jours et 70 € les 4 jours. Des stages adultes sont organisés le soir, les 15 premiers jours de juillet de 19h à 20h ou de 20h à 21h. **Prix** : 60 €. Enfin, des stages "Journée" sont organisés en juillet avec tennis (15h), golf, rafting, canoë, sports collectifs et Laser Game de 8h30 à 16h (possibilité de garde jusqu'à 17h). Repas compris à la cafétéria de la piscine "L'Hippocampe". **Prix** : 185 € les 5 jours ou 175 € les 4 jours.

■ **Renseignements et inscriptions au secrétariat : 02 99 83 86 62.**

À LA MÉDIATHÈQUE...

La médiathèque est ouverte du lundi au vendredi aux horaires habituels et fermée le samedi, du lundi 5 juillet au samedi 28 août inclus. La bibliographie de l'été est consultable sur le site internet et sur place concernant

les CD, romans, albums, documentaires... Une sélection spéciale pour vous accompagner tout l'été !

■ **Renseignements : 02 99 83 52 24.**
Site : www.mediatheque-cesson-sevigne.fr

CINÉMA ART ET ESSAI

La **Fête du cinéma** bat son plein jusqu'au 3 juillet. Une place achetée = chaque séance suivante à 3 € ! "Le Sévigné" restera ouvert une grande partie de l'été (fermeture du 26 juillet au 17 août). Plein tarif : 6,60 € et réduit : 4,80 €. Carte fidélité : 3 € + 10 places à

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : CINÉMA

4 € = 43 €. Recharge fidélité : 40 €. Carte Escale : 3,50 €.

■ **Cinéma "Le Sévigné" - 43, rue du Muguet.**
Programme et horaires sur le répondeur :
02 99 83 12 21 et sur le site : ville-cesson-sevigne.fr

EXPOSITIONS

La saison culturelle en images

Une exposition rétrospective de la saison culturelle 2009-2010 se déroule jusqu'à fin août, dans le hall du centre culturel. Retrouvez les meilleurs moments immortalisés par des adhérents du Photo-club de Cesson-Sévigné.

"Allo !", l'Espace Ferrié ?

L'Espace Ferrié – musée des Transmissions, présente une exposition consacrée au téléphone et à son évolution : **"Le téléphone, de Graham Bell à nos jours"**. Préparée et construite par l'association Armorhistel, en partenariat avec l'Espace Ferrié, l'exposition comporte de nombreux objets, photographies, panneaux d'information, documents et films. Elle donne l'occasion de manipuler des maquettes et de visualiser des films et animations conçus et

réalisés pour beaucoup par des membres d'Armorhistel. **Vous pouvez découvrir quelques images de l'exposition sur le site : <http://www.armorhistel.org/>**

LE BAGAD EN CONCERT CET ÉTÉ

Le bagad de Cesson-Sévigné donnera un concert le **vendredi 9 juillet** à 22h30, place de la mairie de **Rennes**, à l'occasion du festival Les Tombées de la Nuit. Le **mercredi 14 juillet**, défilé, concert, spectacle et danses au festival Bagadans de **Carhaix**. Concert, spectacle et danses aux soirées du **Thabor** à 20h30 et participation au **Festival Interceltique** de Lorient, les **7 et 8 août**.

PLUS DE CONFORT À LA PISCINE SPORTS ET LOISIRS



Les bassins ludique et sportif sont ouverts du lundi au vendredi de 10h à 21h, le week-end et jours fériés, de 9h à 19h jusqu'au 29 août. Inclus dans l'entrée piscine : jeux aquatiques (jets massants, spas, solarium, geyser, **toboggans géants intérieur et extérieur**, champignon à eau, nage à contre-courant, canon à eau...), mise à disposition d'accessoires aquatiques, de matériel pour les enfants (brassards, planches...) et plaisir de pouvoir profiter de la pelouse, de la ter-

rasse et des transats. Le confort des usagers a été amélioré avec des vestiaires agrandis, une circulation plus fluide et des accès plus pratiques, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Entrée adulte : 4,30 € et enfant : 3,40 €. Gratuit pour les moins de 3 ans.

■ **Infos complémentaires : 02 99 83 52 10 et sur le site de la ville.**

Attention : la piscine sera fermée le 5 juillet toute la journée pour un essai alarme. >>>

Une équipe de professionnels expérimentés,
de proximité, pour une installation solaire
de qualité à prix raisonné.
N'hésitez pas à nous contacter
pour toutes vos questions.



PROFESSEUR D'ÉNERGIE SOLAIRE



Photovolt'
ENERGIE

Actipôle ZA du Gilard - 35410 DOMLOUP
www.photovoltenergie.com
mail: contact@photovoltenergie.com

Tel. 02 99 37 76 60

Un plein d'énergie
et d'économies !

FOURTEINTE ANS D'EXPERIENCES

niu
SOLAR

une installation
de panneaux
photovoltaïques
clé en main

Etude technique
et financière, pose
et mise en service
par nos propres
équipes



Votre technicien conseil
Véronique Pageaud - 06 13 47 38 68
www.niusolar.fr

GARAGE



JAN

Agent Renault



- VENTE
VÉHICULES
NEUFS et
OCCASIONS
TOUTES
MARQUES
- DÉPANNAGE

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél. 02 99 83 11 42



**Cycles Béon
Cesson**



Concessionnaire : M&K - LOOK - LAPERRÉ - ORBEA - PEUGEOT MTC - FYM

SAV
assuré

44 B, rue de Bray - CESSON - 02 99 22 79 15
Fax : 02 99 51 22 65 - www.beonsports.com - gerard.beon@wanadoo.fr

ESPALUX

LA CULINE DEUX PASSION

mobikit

CUISINES ET BAINS

Éric Bagot

Tél. : 02 99 50 05 05

Autopôle - 3, allée de Bray (face garage Vorvil) CESSON-SÉVIGNÉ - Fax : 02 99 50 05 44



➤ SENSATIONS DE GLISSE AU STADE D'EAUX VIVES !

L'équipe d'animateurs diplômés d'État vous accueille du 5 juillet au 5 septembre ! Balade au fil de l'eau ou rafting en eaux vives, vous trouverez votre bonheur. Promenade du lundi au vendredi de 14h à 19h et le week-end de 14h à 18h. Tarif adulte : 4,50 € et enfant (+ 8 ans) : 2,90 €. Rafting en eaux vives du lundi au vendredi de 17h30 à 19h30 et le week-end de 15h à 18h. Tarif pour une heure : 7,80 €/personne. Pour les activités proposées, certaines conditions sont à rassembler.

■ Renseignements et inscriptions
au 02 23 45 18 18 ou par courriel :
stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr

CIRCUIT PARCS ET JARDINS

De nombreuses promenades sont possibles sur la commune, notamment le long de la Vilaine et des étangs de Dézerseul. Un circuit Parcs et Jardins de 9 km est proposé par l'association Cesson Vacances Nature (plan à disposition au service des Loisirs, en mairie) et sur le site de la ville : www.cesson-sevigne.fr.



© MICHEL OGIER

LES MARCHÉS

Le marché alimentaire du samedi se tient de 8h30 à 13h, sur la place du Marché. Le marché bio du mercredi se tient de 16h30 à 19h30 sur la place de l'Église. En raison des vacances, il se peut qu'il y ait un peu moins de commerçants que d'habitude, notamment fin juillet et début août.

RANDOS LES DIMANCHES AVEC L'OCC

- **4 juillet** le matin : La falaise du Boël à Pont Péan (9,5 km). L'après midi : Les Landes de Sainte-Marie à Sainte-Marie (13 km).
- **11 juillet** le matin : Les Étangs à Châteaubourg (12 km). L'après midi : La tour du Brégain à La Bousac (11,5 km).
- **18 juillet : journée Bretagne profonde et réservée à Gomené (22 km). Prévoir le pique-nique.**
- **25 juillet** le matin : La Trottinais à Saint-Senoux (12 km). L'après midi : Les landes de Gurwan à La Touche Guérin (10 km).
- **1^{er} août** le matin : Entre Serein et Rohel à Le Verger (12 km). L'après midi : Niche Coucou à Bossé (12 km).
- **8 août** le matin : circuit des châteaux à Saint-Pern (10 km). L'après midi : Les Fées de Trial à Saint-Just (12 km).
- **22 août** le matin : Au Pays du Marquis à St-Ouen-la-Rouerie (11 km). L'après midi : Du Dolmen à l'Éperon barré à La Vi-comté sur Rance (15 km).
- **29 août** le matin : le sentier de la Normandière à Guipel (9 km). L'après midi : le chemin des loups à Argentré-du-Plessis (14 km).

Départ des randonnées le matin à 8h30, l'après-midi à 13h45 et pour la journée à 9h, du siège de l'OCC – base de loisirs de Dézerseul.

■ Infos et inscriptions : 02 99 83 80 64.

ZOOM SUR...

EN DIRECT DE LA MUNICIPALITÉ

2010-2011

UNE SAISON CULTURELLE TOUT EN ÉMOTION



Michèle Bernier présentera son One woman show le 9 novembre.

Concoctée par le service de l'Action Culturelle, la nouvelle saison débutera le vendredi 1^{er} octobre et sera à la fois riche et variée. Vous pouvez découvrir le programme complet sur le site de la Ville. La plaquette est également disponible à l'accueil du centre culturel. Voici un avant-goût...

UNE PROGRAMMATION RICHE

La saison culturelle, qui vient de s'achever dans le cadre du nouveau projet culturel de la ville, a montré l'intérêt du public pour une programmation proposant à la fois théâtre, danse, musique, art du cirque, spectacles dans l'espace public, marionnette, sans oublier l'humour... 930 abonnés nous ont rejoints pour cette première année... Les émotions fortes se sont croisées avec le touchant spectacle des Colporteurs ou encore Dominique Blanc dans La douleur, le rire avec le festival You Humour, l'insolite avec le Kabarêt Flottant des Derezo, l'échange avec Yannick Jaulin, la sensibilité avec Jacques Gamblin ou Katia Guerrero... autant de découvertes et de partages qui fondent le plaisir et l'équilibre du vivre ensemble.

Carole Lardoux, directrice de l'Action Culturelle.

Cette nouvelle saison s'articule autour :

- Du **théâtre** : au regard de la fréquentation du public cette saison, 2010-2011 va confirmer une programmation de théâtre avec un rééquilibrage des esthétiques ;
- De l'**espace public** avec des spectacles de compagnies de rue et deux rendez-vous "Glacières bleues". À noter cette année, trois particularités fortes :
 - l'accueil de la **Péniche Spectacle** en face du stade d'eaux vives, route de Paris,
 - le **cirque tzigane Rasposo**, de renommée internationale à la base de loisirs Dézerveul ;
 - l'installation de la première **guinguette** en bois (clin d'œil au passé de la ville) à proximité de la Vilaine, dans le parc de Bourgchevreuil, avec des impromptus artistiques (danse, musique, humour, conte...);
- Des **partenariats** avec les festivals *Le Grand Soufflet* et *Mythos*.
- De **nombreux rendez-vous** proposés par les pôles Danse, Musique, Arts Plastiques, Médiathèque et Patrimoine.



La pièce "Premier amour" de Samuel Beckett, avec Sami Frey, sera jouée le 7 décembre.

>>



© MARIANNE ROSENSTIEHL

Julia Migenes chantera Schubert le 1^{er} février.

➤ **Côté théâtre**, la comédie **“La nuit des rois”** de Shakespeare sera jouée le 16 novembre. La pièce **“Premier amour”** de Samuel Beckett, mise en scène et interprétée par Sami Frey, est programmée le mardi 7 décembre.

Yannick Jaulin présentera son nouveau spectacle **“Le dodo”**, les 23 et 24 novembre créé à partir des trois ateliers du dodo de la saison 2009-2010.

Les festivals **Le Grand Soufflet** et **Mythos**

seront l'occasion d'un concert autour de la culture roumaine et tzigane en octobre et de deux rendez-vous originaux avec un théâtre forain **“le jabberwoock”** et un récit sur la vie de Camille Claudel **“La Robe Bleue”**.

Côté musique, l'excentrique **Philippe Katherine** présentera son nouvel album au Carré Sévigné, le 30 novembre. À ne pas manquer ! En janvier, **Robin McKelle** sera à Cesson pour un concert événement jazz.

Côté danse Jazzing flamenco, mélange très original, sera proposé en mars par la Cie Antonio Najarro. Onze danseurs et une chanteuse seront sur scène !

Côté humour, Michèle Bernier et Christophe Alévêque investiront la scène du Carré Sévigné.

Sans oublier **la saison jeune public** avec de nombreux rendez-vous et les expositions à la **Galerie Pictura** qui enrichissent la saison.

La nouveauté de la saison est dans la diffusion de l'information. En effet, pour plus de lisibilité, le programme de la saison culturelle est allégé et sera complété par 3 trimestriels qui sortiront en octobre, janvier et avril.

Pratique : trois formules d'abonnement sont proposées à l'année avec la possibilité de choisir 4, 7, 10 spectacles et + (tarif dégressif plus important) !

■ **Informations :** 02 99 83 52 20 ou www.ville-cesson-sevigne.fr



© MARDON STALENS

“29 degrés à l'ombre” et “Embrassons-nous, Folleville !” d'Eugène Labiche avec Romane Borhinger, le 8 février.

Le Conseil municipal assiste au tirage au sort par procédé informatique des 45 noms constituant la liste préparatoire communale des Jurés d'Assises.

Le Conseil municipal est informé par M. le Maire :

- de la **signature de l'acte de vente** entre Réseau Ferré de France et la commune pour la traversée des terrains communaux sur 1,2 km qui a eu lieu le mardi 25 mai ;
- d'un communiqué de l'Association des Maires des **communes traversées par le TGV** ;
- des **DIA présentées** en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la ville ;
- d'un **contentieux d'urbanisme** relatif à la contestation d'un permis de construire, rue du Couradin.

M. le Maire donne la parole à M. Givord, Directeur de l'Audiar,

qui présente une étude sur l'identification des bassins de vie en Ille-et-Vilaine.

Le Conseil municipal est informé par Alain Thomas :

- de la position de Rennes Métropole concernant la **réforme de l'intercommunalité** discutée lors de la séance du 29 avril 2010 ;
- des informations sur les dossiers étudiés au sein de **l'assemblée de Rennes Métropole** lors de la séance du 20 mai 2010.

Aucune question orale n'est posée.

Le Conseil municipal a ensuite pris les décisions suivantes :

Décerne acte :

- que le **SINE** devient **Viasilva 2040** et qu'un **atelier d'urbanisme citoyen** est créé, composé d'un collège de citoyens nommé par le Maire et d'un collège d'élus composé des membres de la Commission d'urbanisme et de l'habitat ;
- du **bilan énergétique** du patrimoine public communal 2009 établi par le CLE (Conseil Local à l'Énergie).

>>





Vote à l'unanimité :

- la reconduction du **festival Youhumour** en 2011 et son intégration dans la programmation culturelle 2010/2011 ;
- la **Convention de partenariat** Ville de Cesson-Sévigné/Cefedem (Centre de formation régional des futurs enseignants de musique et de danse) pour la saison 2010/2011 et autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.
- le projet d'implantation d'un **établissement de chambres funéraires** :
 - l'abandon du site initial retenu (partie parcelle AE n°4 à l'angle des rues du Grand Domaine et de la Chalotais) ;
 - Le choix du site n°3 (près de l'entrée du nouveau cimetière).
- l'octroi d'une **subvention exceptionnelle** de 2000 € à l'Athlétic Club Cessonais afin d'organiser un relais de l'été, le 26 juin 2010 de 16h à 18h autour des étangs de Dézerseul. Cette somme sera prise sur la prévision de 3000 € destinée au tournoi de jeunes de handball qui n'a pas eu lieu ;
- la revalorisation, les modifications, **créations et suppressions de tarifs des services municipaux** à compter de la rentrée scolaire 2010 ainsi qu'au 1^{er} janvier 2011 ;
- les **transformations de poste du personnel communal** ainsi que la rééva-

luation de la prime de juin allouée au personnel communal.

Adopte à l'unanimité :

- une convention entre le **pôle culture jazz** de Cesson-Sévigné et la compagnie Calabash et autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir ;
- la modification des statuts du **Syndicat mixte de production d'eau potable** du bassin rennais (SMPBR) à compter du 1^{er} janvier 2011.

Donne à l'unanimité (8 abstentions) un avis favorable :

- sur la **programmation culturelle** et les tarifs afférents pour la saison 2009/2010 ;
- à l'expérimentation de la **coupure de l'éclairage public** sur la commune de 1h à 5h à compter du 15 juin 2010 pour une période de 6 mois.

Accepte à la majorité (25 voix Pour – 8 voix Contre) : l'avenant n°1 prévoyant l'exclusion du **logement 11, rue des Écoles** de la convention de délégation avec Habitat 35 et autorise M. le Maire à le signer.

Donne à la majorité (25 voix Pour – 8 voix Contre) un avis défavorable sur la demande d'autorisation du **Gaec Cantepien** en vue de restructurer et d'agrandir l'élevage laitier aux lieux-dits "la Houzais" et Nerbonne à Chantepie.



Bourse communale : nouveaux critères d'attribution

La Ville a instauré un système de bourses à caractère social en faveur des étudiants cessonnois pour la poursuite d'études supérieures à l'étranger et non plus seulement dans l'Union européenne. **Les conditions d'attribution de la bourse communale sont les suivantes :**

- être résident cessonnois (domicile fiscal des parents, de l'étudiant fixé à Cesson-Sévigné ou étudiant assujéti à la taxe d'habitation) ;
- étudiants de moins de 28 ans, niveau bac + 2 et inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- le séjour à l'étranger doit être supérieur à 3 mois ;
- le revenu brut imposable de l'étudiant ou de ses parents (rattachement fiscal) ou de son foyer s'il vit en couple, ne doit pas être supérieur à **12 196 € par part** ;
- le montant de la bourse communale est le suivant :

Durée du séjour	Montant de l'aide
3 à 5 mois	457,35 €
6 mois et plus	609,80 €

Cette bourse n'est attribuée qu'une seule fois lors du cursus de l'étudiant, en un seul versement et sur présentation d'un justificatif de présence sur le lieu de séjour à l'étranger. L'étudiant s'engage à adresser un compte rendu à la mairie à l'issue de son séjour.

Cours de la Vilaine : des mosaïques de Cargnelli conservées

Les travaux de réhabilitation du bâtiment du 14-16, cours de la Vilaine ont nécessité la démolition de l'enseigne de l'ancien commerce d'alimentation générale. Cela a permis de mettre à jour des mosaïques de Cargnelli, ouvrier de l'atelier Odorico, qui avait ouvert sa propre fabrique dans le



Les deux têtes de bovin seront confiées à l'association "Mosaïques et patrimoine".

quartier du vélodrome à Rennes. *"Ces mosaïques représentent l'enseigne de la boucherie Renault avec, à chaque extrémité du linteau, une tête de bovin. Le jambage de part et d'autre de la porte est réalisé avec des motifs géométriques inspirés de la période art déco. L'ensemble date d'avant-guerre"*, souligne Elisabeth Renault, attachée de conservation du patrimoine de la Ville. Les deux têtes de bovin ont été déposées pour être conservées. Une convention est en cours de signature entre le propriétaire du bâtiment, Rennes Métropole, et l'association rennaise "Mosaïques et patrimoine". *"Cette dernière a un projet de valorisation à travers la présentation d'une exposition autour de Cargnelli à Cesson-Sévigné."*

L'Assurance-maladie vous protège en Europe

Vous partez en Europe ? L'Assurance-maladie vous protège dans plus de 27 pays grâce à la Carte européenne d'Assurance-maladie (CEAM). Avec cette carte gratuite, partez en toute tranquillité ! Elle est valable un an et vous garantit une prise en charge selon la législation en vigueur dans le pays en question, chez le médecin, le pharmacien et dans les hôpitaux de service public. Il faut effectuer votre demande de CEAM au minimum deux semaines avant le départ sur le site www.ameli.fr ou par tél au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe). En cas de départ imminent, votre CPAM vous délivrera un certificat provisoire de remplacement valable 3 mois.

Les liens se créent ou se renforcent dans les quartiers

En juin, des riverains de plusieurs rues de la commune ont organisé une petite fête conviviale afin de réunir les habitants du quartier pour faire connaissance et passer un bon moment ensemble, entre voisins, à l'instar des Champs Péan. Rencontre.

La famille Luneau est arrivée à Cesson-Sévigné en 2001. *“Nous avons acheté une maison à un couple de personnes âgées aux Champs Péan, un quartier construit dans les années 50”, se souvient Sylvie.* Comme elle, plusieurs autres jeunes familles arrivent jusqu'en 2008. Des mamans se retrouvent à l'école Beausoleil, sympathisent ou décident de faire du covoiturage pour amener les enfants chaque matin. *“Barbara Plunian habite rue des Tulipes, Claire Vanard allée des Mélanges, Virginie Gaillemain allée des Hironnelles et moi-même allée des Fauvettes. L'organisation du 1^{er} pique-nique, en juin 2009, correspondait à une attente...”* En effet, une soixantaine de personnes se retrouvent pour partager ce moment convivial organisé à moindre frais et très facilement. *“Chacun amène son repas, sa table, ses chaises et sa bonne humeur ! La rue des Fauvettes est bloquée sur 100 m par la pose de barrières par*

les services municipaux, le temps du déjeuner. Le plus difficile est peut-être de trouver une date qui convienne à un maximum de gens.” L'initiative permet en tout cas de côtoyer des personnes plus âgées, des veuves notamment, qui racontent l'histoire du quartier et de créer des liens de proximité, intergénérationnels.

Le pique-nique 2010 des Champs Péan s'est donc déroulé le 20 juin, après les rues du Champ Gaudois et du Roquet le 5 juin, les rues du Cormier et de la Mare Pavée le 11 juin, les rues du Petit Gilles et des Galarrières le 18 juin et avant la rue du Verger le 22 juin puis la rue de la Rabine le 25 juin. Tous les organisateurs peuvent être satisfaits de contribuer à mieux vivre ensemble.

Relais assistantes maternelles

La question du placement de votre enfant, lors de votre reprise d'activité, se pose peut-être à vous ? Une bonne information est un élément essentiel pour réussir ce moment important de la vie de votre bébé. Pour vous aider, l'animateur “Relais Assistantes Maternelles” propose une **réunion d'informations et d'échanges le lundi 6 septembre à 14h**. Inscription auprès du CDAS de Cesson-Sévigné au 02 23 45 50 50.

Nouveau système de badgeage aux centres de loisirs

Depuis le 23 juin, le système de badgeage aux centres de loisirs maternel et primaire a changé. Le pointage se fait désormais **à l'arrivée de l'enfant ainsi qu'à sa sortie**. Ce double pointage permet de comptabiliser les heures réelles de présence des enfants comme souhaité par la Caisse d'Allocations Familiales. Par mesure de bonne gestion, les responsables des centres de loisirs invitent fortement les parents à respecter cette nouvelle règle de badgeage.



De nombreux habitants des Champs Péan se sont retrouvés pour un pique-nique convivial, le 20 juin.

Programme "Cœur de ville" de l'Espace citoyen

Le programme de renouvellement urbain et de modernisation du cœur de ville, centré sur le site entre la mairie et la rue de la Chalotais, se concrétise aujourd'hui après les consultations organisées par la mairie, à la suite des décisions du Conseil municipal du 27 janvier dernier. Deux programmes novateurs vont participer à la requalification et à la revitalisation du cœur de ville :

- l'édification de l'espace citoyen (2011-2012) ;
- le programme immobilier (2011-2013) de mixité sociale de logements.

Comme promis, les trois projets en compétition du futur Espace citoyen, nouvel espace de démocratie locale, seront exposés à la mairie et sur le site internet de la Ville afin qu'à ce stade de la phase esquisse, les Cessonnaises et Cessonais expriment leur avis sur la conception architecturale et les fonctionnalités des projets avant la décision finale des élus qui interviendra lors d'une séance spécifique du Conseil municipal, le vendredi 17 septembre prochain.

L'exposition des projets se déroulera du 7 juillet au 8 septembre inclus.

Les avis réservés aux Cessonnaises et aux Cessonais sur les 3 projets de l'Espace citoyen devront être consignés sur un registre spécial tenu à la disposition du public au service de l'Urbanisme de la mairie.



L'exposition des trois projets du futur Espace citoyen se déroulera du 7 juillet au 8 septembre.

Pour un rappel du contexte et des objectifs du programme municipal "cœur de ville", consulter le CIM du 1^{er} mars 2010 et le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr - rubrique "projets et réalisations" en page d'accueil.

Un dossier spécial dans le CIM du 15 octobre et sur le site Internet de la Ville sera consacré au programme cœur de ville car cette opération contribuera à la nouvelle dynamique du développement urbain de la commune, source de croissance locale.

Vivre une expérience avec la Marine nationale

À Rennes, d'octobre 2010 à mai 2011, la Marine nationale accueillera pour un parcours d'initiation tout apprenti(e), lycéen(ne) ou étudiant(e) curieux de découvrir la Marine, soit parce qu'il(elle) songe à s'y engager, soit parce qu'il(elle) envisage d'en devenir réserviste. Durant 15 samedis, les jeunes acquerront des notions sur la Défense, des connaissances militaires, des savoirs maritimes et des pratiques de secourisme (avec obtention du PSC 1). S'y ajoutera un séjour d'une semaine au sein de la base navale de Brest pour découvrir l'exercice quotidien du métier de marin, s'entraîner à la manœuvre nautique, pratiquer le tir au fu-

sil et visiter des unités de combat. Au-delà de l'approche d'un monde professionnel marqué par ses particularismes – nécessaire adaptation à l'état de la mer, esprit d'équipage, extrême rigueur, discipline exigeante - cette période d'instruction, dénommée Préparation militaire marine, est aussi l'occasion d'une expérience de vie en groupe hors du commun.

- **Dossier d'inscription à remettre avant le 16 juillet auprès du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées / Marine – 49, mail François Mitterrand – Rennes. Ouvert en continu du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h.**

Les travaux cet été



Un parking de 32 places va être aménagé sur l'espace vert situé en face de la future salle de tennis de table.

Un nouveau parking, boulevard de Dézerseul

L'espace vert, situé juste en face du site de la future salle de tennis de table, est en cours de transformation pour devenir un parking de

32 places. Ce parking viendra compenser la perte de stationnements due à la construction de l'équipement. Pour mener à bien cet aménagement, deux arbres ont été abattus qui seront remplacés par une dizaine d'autres.

CHAUDET
P a y s a g e
Spécialiste du jardin
de ville

- Agrément Service à la Personne
- Entretien à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

02 99 41 08 30
Cession - Cesson - Sévigné

Chic' au pli
44 A, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné
Tel. 02 99 32 24 25 - Fax. 02 99 32 24 26

Réhabilitation au stade d'eaux vives

Construit en 1998, le bâtiment du stade d'eaux vives accueillait jusqu'en 2009 des activités municipales, le club Les Poissons Volants et le Pôle France. La construction du nouveau Pôle France a permis de libérer un espace de 70 m² qui permet aujourd'hui une réorganisation et une réhabilitation du bâtiment pour les deux entités restantes. Les travaux ont débuté et s'achèveront en fin d'année pour créer trois parties bien distinctes : administrative (bureau pour les éducateurs, salle de réunion...), stockage des bateaux (atelier de réparation, séchoir...) et vestiaires (augmentation du nombre, douches collectives...). Ce réaménagement va permettre une mise aux normes des conditions d'accueil des usagers, le développement de l'équipement pour les activités nautiques et de pleine nature, l'amélioration d'accueil de l'association et des meilleures conditions de travail pour les agents.



Des travaux de réhabilitation et de réorganisation ont débuté au stade d'eaux vives.



Les allées et la placette du square du Muguet vont être redessinées.

Réaménagement du square, rue du Muguet

Les allées vont être redessinées tout comme la placette qui accueillera le prochain arbre des naissances de la Ville, pour marquer de façon symbolique les naissances de cessonais durant l'année. Les petites haies vont être enlevées et seront remplacées par des arbustes et bulbes à l'automne. Quant aux conifères (hormis le cèdre), ils seront abattus pour être remplacés, cet hiver, par trois arbres à feuilles caduques. Enfin, trois nouveaux bancs vont prendre place. **À noter** : 7 bancs seront installés rue de la Chalotais, de la piscine jusque dans l'enceinte du cimetière, et 3 sur le boulevard Dézerseul.

Vélos abrités près de la mairie

Un abri vélos de 13 places va être installé sur le parking de la Chalotais, entre la mairie et le CDAS.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance.

De septembre à décembre 2010, M. Réminiac remplace M. Hervé pour les permanences qui se tiendront **les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, de 14h à 16h30 sur rendez-vous au 02 99 83 52 00** (sauf pendant les vacances scolaires).

Enquête Insee en cours

L'Institut national de la statistique et des études économiques réalise une **enquête jusqu'au 30 juillet sur l'emploi, le chômage et l'inactivité**. Les foyers cessonais retenus sont interrogés par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles.

Viasilva 2040 : une écocité à inventer

• Le lieu :

596 hectares au Nord-Est de Cesson-Sévigné, bouclés par la Rocade, en limite de Thorigné-Fouillard à l'Est et par le Parc des Gayeulles de Rennes à l'Ouest.

• Le nom :

Viasilva (la voie vers la forêt) est né de quelques réflexions entre élus locaux et spécialistes de l'information et de la communication exerçant dans les collectivités locales concernées par ce territoire : Cesson-Sévigné, Rennes, Thorigné-Fouillard, Rennes-Métropole. Il rappelle aussi la voie romaine parallèle à l'actuelle route de Fougères, qui menait de Rennes à Avranches. Il a été décidé d'accoler l'année 2040 à Viasilva parce que cette opération d'aménagement, unique en Bretagne par son ampleur, doit s'achever en principe à cette date où elle doit accueillir 40000 habitants et 40000 emplois.

• L'historique :

Le projet d'aménagement est né en 2006 avec la décision de 4 collectivités concernées de lancer une étude sur le quadrant nord-est de l'agglomération afin d'anticiper sur les développements futurs. Trois équipes réputées d'urbanistes ont été chargées d'esquisser un projet afin de donner une base de réflexion aux élus et aux équipes techniques et administratives. Après audition par les Conseils municipaux, c'est l'équipe de Christian Devillers qui a été choisie. C'est la volonté affirmée des élus de Cesson-Sévigné et de Thorigné-Fouillard qui ont pesé sur ce choix. Pour quelles raisons ?

- Parce que la démarche de cette équipe engageait un vrai dialogue avec les acteurs de terrain.
- Parce que son pré-projet était modulable et plus facile à faire évoluer si besoin est dans 10 ou 15 ans. Parce que la prise en compte de l'environnement était plus évidente dans un aménagement global destiné aussi à mettre en valeur la forêt de Rennes, la vallée de la Vilaine, les corridors écologiques, les zones humides, à créer de nouveaux parcs, à prévoir les modalités d'installation d'une agriculture périurbaine, etc.



Le dialogue va se poursuivre sous plusieurs formes. Le 28 juin, les trois Conseils municipaux de Cesson-Sévigné, Rennes et Thorigné-Fouillard, rassemblés au Village des Collectivités, ont ainsi échangé sur la finalité de Viasilva 2040, son mode de gouvernance, son calendrier, etc.

• ÉcoCité :

Ce label né des conclusions du Grenelle de l'Environnement, a été décerné à Viasilva 2040 par le Ministère de l'Écologie et de l'Aménagement du Territoire. Douze autres projets en France ont été ainsi labellisés dont Bordeaux, Nantes, Montpellier, à la suite d'une audition et de l'étude d'un dossier de candidature. Il ouvre la perspective de financements d'État et d'échanges féconds avec les 12 autres labellisés. Deux journées de travail sont prévues les 8 et 9 juillet avec les représentants du Ministère.

• La gouvernance :

Une structure de pilotage va être mise en place réunissant les élus des quatre collectivités territoriales impliquées. La Mairie de Cesson-Sévigné est naturellement au premier rang aujourd'hui comme il le sera en 2015, 2020 et après. Elle en assure la présidence. Un comité de pilotage technique fonctionne déjà avec les directions des services administratifs et techniques des quatre entités. D'autres partenaires auront toute leur place dans les organes de réflexion : l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence pour la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la Région Bretagne pour l'action foncière, le Département déjà implanté au Village des Collectivités, l'Université, Rennes Atalante, le CODESPAR, la Chambre de Commerce...

• Atelier d'Urbanisme Citoyen :

Cette initiative originale permet de faire participer à la réflexion et aux propositions sur



Dans le cadre du projet d'urbanisme Viasilva 2040, 16 cessonnois(es) ont été invités par le maire à rejoindre l'atelier d'urbanisme citoyen pour réfléchir à la ville de demain.

ce que sera Viasilva 2040, des Cessonnoises et des Cessonnois intéressés par l'avenir de la ville. "Quelle ville voulons-nous pour 2040, pour nous-mêmes, pour nos enfants, nos petits-enfants, pour celles et ceux qui viendront s'installer chez nous ?". C'est une démarche exaltante pour des personnes de professions différentes, habitant divers quartiers et la campagne, qui ont été choisies – hors de toute préoccupation politicienne – pour l'intérêt qu'elles manifestent pour leur cité. La première rencontre de l'atelier le 3 juin a été très fructueuse. Une seconde aura lieu en septembre sur le site de Viasilva 2040. D'une manière ou d'une autre, le Conseil Municipal des Jeunes sera saisi de ce dossier dans les mois à venir. Cinq thèmes ont été choisis pour orienter les réflexions de l'atelier :

- transports, déplacements, équipements, infrastructures ;
- environnement, paysage, biodiversité, espace agrolnaturel ;
- architecture, cadre de vie, services de proximité ;
- éco-constructions, éco-activités ;
- le terroir : l'histoire, la géographie, le patrimoine.

Un blog fonctionne dès le début de l'été afin de permettre les échanges entre les membres de l'atelier. Parallèlement à ce collège de citoyens, un collège d'élus membres de la Commission d'urbanisme, de la majorité comme de l'opposition, sera appelé à mener sa démarche de réflexion.

• **Métro et déplacements doux :**

La porte d'entrée de Viasilva 2040 s'installera aux Champs Blancs dès 2018 avec l'arrivée du métro, la seconde ligne de 13 km qui traver-

sera Rennes depuis Cleunay par la gare, Maurepas, le campus universitaire de Beaulieu, la technopole Atalante-Beaulieu. C'est un véritable pôle d'échanges qui va naître avec la station métro, une gare pour les bus et à proximité, un parking-relais pour les voitures.

Au cœur de Viasilva 2040, une prolongation du transport en site propre est d'ores et déjà programmée, calquée sur le tracé de la voie romaine encore visible à certains endroits. Toute une panoplie de pistes cyclables et de cheminements piétons irriguera le territoire et une contre-rocade à l'image d'une contre-allée, permettra la circulation motorisée sans besoin de se mêler aux flux autoroutiers actuels et à venir. Un site web www.metro-rennes-metropole est en ligne depuis le 1^{er} juin et une exposition est en place au Centre d'Information sur l'Urbanisme au 14, rue le Bastard à Rennes.

• **Les enjeux pour Cesson-Sévigné :**

Faire partie des 13 ÉcoCités françaises apporte déjà une notoriété à notre Ville repérée pour son attractivité et son dynamisme. Cela lui permettra d'assurer un développement harmonieux et réfléchi pendant 30 ans, ouvrant des perspectives d'emploi dans les domaines de pointe en maintenant une qualité de vie exceptionnelle grâce aux équipements et aux infrastructures qui accompagneront cette évolution. C'est le projet des 30 prochaines années pour Cesson-Sévigné, pour l'agglomération et pour la Bretagne. Toutes les Cessonnoises et tous les Cessonnois seront régulièrement informés de l'évolution de Viasilva 2040.

Identification des bassins de vie avec l'Audiar



Dans le cadre du processus en cours de réforme de l'organisation territoriale, l'État a demandé à l'Audiar (agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise) de participer à la réflexion sur les évolutions possibles de la carte intercommunale du département d'Ille-et-Vilaine. Le document "Identification des bassins de vie en Ile-et-Vilaine" a ainsi été réalisé et rend compte de la logique des territoires vécus par les habitants du département, de l'évolution de l'aire d'influence des villes (avec le cas particulier de la métropole rennaise) et propose une délimitation puis une analyse des bassins de vie au regard de critères statistiques et géographiques. C'est un document de travail qui vise à fournir des éléments factuels pour alimenter le débat entre les élus afin de renforcer l'intercommunalité dans le département, **dans le but de rendre le meilleur service possible à la population**, en tenant compte des territoires vécus. Il a été présenté en Conseil communautaire du 20 mai puis en Conseil municipal de Cesson-Sévigné le 26 mai.

■ Ce document est consultable sur le www.audiar.org/actua/

Devenir commissaire enquêteur

Les enquêtes publiques diligentées par l'État ou les collectivités sont menées sous la responsabilité d'un commissaire enquêteur. Il s'agit de missions ponctuelles et non d'un travail à temps plein. Les personnes souhaitant présenter une demande d'inscription sur la liste départementale aux fonctions de commissaire enquêteur pour 2011 doivent adresser une lettre de motivation accompagnée des copies des titres ou diplômes du postulant de ses travaux scientifiques, techniques ou professionnels, des différentes activités exercées ou fonctions occupées ainsi que sa disponibilité et, éventuellement, les moyens matériels de travail dont il dispose (véhicule, secrétariat). **Les candidatures doivent parvenir sous pli recommandé avec avis de réception avant le 1^{er} septembre** au secrétariat de la commission départementale, à la préfecture d'Ille-et-Vilaine – 3, avenue de la Préfecture – 35026 Rennes Cedex 9.

■ Renseignements complémentaires au 02 99 02 13 80.

Ligne b du métro : réunion publique le 12 juillet



Dans le cadre de la concertation sur le dossier de la 2^e ligne de métro (ligne b), une réunion ouverte à tous se tiendra le **lundi 12 juillet à 20h, dans l'auditorium du centre culturel**. La présentation du projet, dont le tracé sur la commune avec les deux stations prévues à Belle Fontaine et aux Champs Blancs, sera faite par Rennes Métropole et la Semtcar en présence de plusieurs élus.

Plan préventif canicule : démarche volontaire



Aux termes de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées, des personnes handicapées et plus largement de toutes les personnes dites vulnérables (enfants en bas âge, sportifs, personnes travaillant en extérieur...) de sa commune qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence. À cette fin, le maire recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande. **La démarche d'inscription étant volontaire et la déclaration facultative, aucun impératif d'exhaustivité ne s'attache à la constitution du registre nominatif et confidentiel.**

Outre cette démarche volontaire pour les personnes qui se sentent concernées **en cas de nouvelle canicule**, le CCAS de Cesson vous invite à vous rapprocher de votre médecin traitant afin qu'il vous indique les principales consignes à appliquer en cas de canicule.

■ Procédure d'accueil :

Les personnes intéressées ont la possibilité de remplir le formulaire spécifique auprès du CCAS de la mairie qui reste à votre disposition pour tous compléments d'informations au 02 99 83 52 31 ou par courriel : affaires-sociales@mairie-cesson-sevigne.fr

Du mouvement à la Police municipale

Jacques Hubert a quitté ses fonctions de policier municipal le 15 juin, pour profiter d'une retraite bien méritée. Notre collègue est arrivé à la mairie de Cesson-Sévigné en décembre 1982 après avoir travaillé dans le privé, en tant que carreleur. Il a d'abord occupé les fonctions de gardien au service sports et loisirs jusqu'en 1986 puis a passé l'examen pour devenir policier municipal. Il est remplacé par Cécile Bécot.

La jeune femme nous vient de Molsheim dans le Bas-Rhin. *"J'y suis restée 2 ans. Auparavant, j'étais policière municipale en région parisienne, poste que j'ai occupé pendant 5 ans. J'ai postulé à Cesson-Sévigné pour suivre mon époux militaire, muté en Bretagne."* Comme ses collègues, Cécile Bécot a en charge toutes les missions dévolues à la Police municipale, notamment les missions de prévention. *"Je privilégie les contacts humains, les rapports étroits avec la population afin de tisser des liens pour établir des relations de confiance et de dialogue avec les habitants."* À noter également l'arrivée, le 1^{er} juillet, de Vincent Jamet qui vient remplacer Arnaud Janvier, parti travailler au service des douanes. Il a occupé les fonctions de policier municipal à la mairie de Beausoleil, près de Monaco, et a souhaité revenir dans sa région natale.



Cécile Bécot remplace Jacques Hubert, parti à la retraite, depuis le 16 juin.

Forum des associations, le samedi 4 septembre



Le forum permet de réunir les associations en un seul lieu pour faciliter les échanges et les inscriptions aux activités.

Les Cessonnois sont invités à rencontrer les associations, le samedi 4 septembre à l'Espace sportif de Bourchevreuil (ancien Coscec), de 9h à 13h.

Ce rendez-vous de la rentrée est important pour permettre aux associations de faire connaître leur activité. Il permet également aux habitants de s'y inscrire et aux nouveaux arrivants de découvrir la richesse du tissu associatif de la commune, son dynamisme.

Près de 70 associations seront représentées lors de ce forum dans les domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, la solidarité, le social ou la citoyenneté politique. Les structures municipales seront également présentes : stade d'eaux vives, écoles de sports et d'athlétisme, golf, espace forme de la piscine, maisons des jeunes l'Escale et l'Etournel ainsi que les écoles municipales d'art.

À noter : des démonstrations, animations auront lieu durant toute la matinée, assurées par des associations.

Infos Police municipale

Surveillance des résidences pendant les vacances

Ce service permet aux Cessonnois de partir en vacances en toute tranquillité. Il suffit de venir à l'accueil de la mairie remplir un petit questionnaire avec vos nom, prénom, adresse, la date de votre départ et celle de votre retour, votre adresse pendant les vacances ainsi que la personne à prévenir en cas de problème. En votre absence, la Police municipale assure gratuitement une surveillance quotidienne de votre habitation.

Travaux de jardinage et de bricolage

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins bruyants de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises est autorisée le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le mercredi et le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jours fériés, de 10h à 12h.

Baignade

Il est interdit de se baigner dans l'ensemble des points d'eau de la commune, notamment dans les étangs et la Vilaine.

Pêche à la ligne

La pêche à la ligne est autorisée dans les étangs de Bellevue et dans le ruisseau de la Chalotais (rue de la Grande Fontenelle, parc de la mairie, parc du Centre culturel et parc de Champagné) avec une carte de pêche. En revanche, il n'y a pas besoin de cette carte pour pêcher dans les étangs de Dézerseul (cependant le nombre de gaules autorisé est de 4). En revanche, la pêche est interdite la nuit.

Circulation des cyclistes

Il est rappelé que le code de la route interdit la circulation des cyclistes sur les trottoirs qui sont réservés aux piétons et aux rollers. Les vélos doivent circuler sur la chaussée ou sur les pistes cyclables prévues à cet effet.

Sécurité et prévention de la délinquance : le Conseil local a été installé

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), dont la création a été décidée en Conseil municipal du 27 janvier 2010 (Cf. CIM du 1^{er} février 2010), a été officiellement installé le 1^{er} juin, dans la salle du Conseil municipal. Issu de la volonté d'améliorer la prévention de la délinquance, le CLSPD est présidé par le maire qui a désigné 22 membres pour le composer (6 élus, des représentants de la gendarmerie, d'établissements scolaires, associations de parents d'élèves, bailleur social, direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, inspection d'académie, Mission Locale, CIDFF, association des commerçants, associations de la ZI Sud-Est et de la Rigourdière) et de 3 membres de droit : le préfet, le procureur de la République et le président du Conseil général ou leurs représentants.

Suivi sur le plan administratif par la direction de l'Action Sociale et des Solidarités, la direction Jeunesse et la Police municipale, le CLSPD est un lieu de concertation qui regroupe élus, institutions et associations concernés par la prévention, la sécurité et l'aide aux victimes pour organiser des actions coordonnées. Il favorise ainsi l'échange d'informations, le partage d'expériences entre les membres et peut définir des objectifs communs. *"C'est le lieu au sein duquel s'organisent la réflexion et les actions à mettre en place contre l'insécurité et/ou la prévention de la délinquance"*, explique Isabelle



Le CLSPD se réunira en séance plénière au moins deux fois par an.

Martinez, la directrice de l'Action Sociale et des Solidarités, coordinatrice du CLSPD. Des groupes de réflexion vont d'ailleurs être constitués autour des trois thématiques retenues : le soutien à la parentalité, la prévention des conduites addictives (notamment l'alcool chez les jeunes) et l'accompagnement face au mal-être des adolescents. Les membres se réuniront au moins deux fois par an, en séance plénière.

1^{er} salon autos et motos de plein air, les 11 et 12 septembre



Le maire a mené plusieurs réunions d'organisation avec les concessionnaires largement mobilisés, comme ici le 16 juin à la cafétéria L'Hippocampe.

La municipalité organise, en partenariat avec les concessions automobiles de Cesson-Sévigné et le Conseil national des professions de l'automobile, le premier salon autos et motos. Mise en place pour soutenir l'activité des concessions automobiles, cette manifestation gratuite se tiendra sur le parc de Champagné les samedi 11 et dimanche 12 septembre. Elle accueillera 160 véhicules neufs et entre 40 et 50 motos d'une vingtaine de marques. *"C'est le 1^{er} salon de plein air organisé sur un site naturel. La voiture fait partie de l'activité humaine. Nous en aurons toujours besoin pour nos déplacements. La commune compte également l'Autopôle qui concentre 500 emplois. Ce n'est pas négligeable. L'association fête d'ailleurs ses 20 ans d'existence en 2010"*, explique le maire, Michel Bihan. Cette manifestation permettra à un large public de découvrir les nouveaux modèles des marques avant le Mondial de l'automobile, du 2 au 17 octobre à Paris.

BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES

Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. **Yannick Perruez tiendra une permanence gratuite les mardis 6 et 27 juillet de 9h à 12h en mairie. Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 13.**

Permanence du conseiller général

Prochaine permanence du conseiller général Guy Jouhier, le **mercredi 8 septembre** au Manoir de Bourgchevreuil, de 18h à 19h.



Installation

• Dépannage

• Antenne

• Parabole

Une solution de réception adaptée à vos écrans Haute Définition



Z.I. Sud-Est - 27, rue des Landelles
35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 53 72 12 - Fax : 02 99 86 08 61

L'Adresse distingué au festival gourmand

L'office de tourisme de Rennes Métropole a distingué les lauréats de son concours culinaire, section restaurants gastronomiques, le 13 juin. Vincent Guillemot, chef du restaurant L'Adresse, cours de la Vilaine à Cesson-Sévigné, a reçu la Chouette de bronze pour son maquereau en deux cuissons et son sorbet de cornichon estragon. Toutes nos félicitations !

ÉTAT CIVIL

DU SAMEDI 29 MAI AU VENDREDI 18 JUIN

Naissances

- Taïg LE BERRE
- Juliette DE NOUEL
- Gwenaël NICOLAS
 - Noaké GUY
- Clémence JIDOUARD
- Nazim BILOUM

Mariages

- Sébastien MAILLET, ingénieur du paysage et Laetitia COSSARD, éducatrice de jeunes enfants
- Marc ELINEAU, directeur de région et Pauline DELABROSSE, chef de groupe
- Yining HU, chercheur et Lizhe XIE, étudiante
 - Erwan TRONEL, négociateur immobilier et Mélanie JEULAND, enseignante vacataire et traductrice

Décès

- Claudine GUINARD, divorcée BADAULT, 61 ans
 - Jean LEBLAIS, 77 ans
- Eugénie FOUCAULT, veuve RÉGNIER, 88 ans
- Marie RIDARD, veuve DELINE, 84 ans (décès du 27/04/2010)
- Lucienne LABBÉ, veuve HARDOUIN, 89 ans
 - Robert DENAIS, 89 ans

CESSON MULTI-SERVICES RENOVATION

Tous vos travaux à domicile !

André Lebreton

40, rue de Bel Air - CESSON-SÉVIGNÉ

Port. 06 64 87 60 96

Tél. / Fax : 02 99 83 36 04

Plomberie
Electricité
Menuiserie
Peinture
Tapiserie
Vitrerie

Carrelage - Faïence
Montage meubles

Aménagement intérieur et extérieur

Nouvel aménagement de l'espace jeux "Pomme d'Api" à la rentrée



Le 20 mai, la municipalité a présenté le nouvel aménagement de l'espace jeux aux assistantes maternelles et aux parents.

Lors d'une réunion d'information le 20 mai à l'Espace Grippé, Karima Bezza, conseillère déléguée à la Petite Enfance et Claudine David, adjointe à l'Éducation, Jeunesse et Vie Citoyenne, ont présenté aux assistantes maternelles et parents le nouvel aménagement de l'espace jeux Pomme d'Api, prévu en septembre prochain.

Pour mémoire, et afin de répondre aux nombreuses demandes des familles en terme d'accueil des enfants de moins de 3 ans, l'espace jeux avait été déplacé de la Maison de l'enfance au Centre de loisirs Bourgneuil (salle n°9 et salle du Pressoir pour les activités spécifiques) en septembre 2009. Cela pour permettre la création puis l'ouverture en septembre 2009 d'un jardin d'enfants d'une capacité de 20 places dans des locaux déjà adaptés à ce type d'accueil. Ce nouvel espace au Centre de loisirs a été choisi, à titre provisoire, en concertation avec la municipalité, les services municipaux de la petite enfance et des représentantes des assistantes maternelles. Les heures d'ouvertures sont les suivants (hors vacances scolaires) :

- mardi de 9h30 à 11h30 (parents)
- jeudi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h (assistantes maternelles)
- vendredi de 9h30 à 11h30 (assistantes maternelles)

Gaëlle Louis, éducatrice de jeunes enfants,

assure l'animation de l'espace jeux sur ces créneaux horaires. *"La fréquentation est satisfaisante : en moyenne 30 assistantes maternelles et 60 enfants. Toutefois, après quelques mois de fonctionnement, des difficultés ont été constatées telles que l'encombrement de l'espace qui nécessite tant pour le personnel du Centre de loisirs que pour l'animatrice de l'espace jeux, de multiples démenagements de matériel, un manque de place au niveau du stockage du matériel et pour la réalisation de certaines activités"*, souligne Claudine David.

La municipalité s'était engagée auprès des assistantes maternelles à proposer en mai 2010 un espace définitif, disponible dès septembre 2010. *"Après la recherche d'un nouvel espace, il s'avère qu'aucun autre lieu ne répond aux exigences réglementaires et à celles exprimées par l'association des assistantes maternelles : localisation en centre-ville, accessibilité du bâtiment, grand espace d'activité avec salles annexes pour différencier les activités, coin cuisine, toilettes enfants et adultes, lieu de change pour bébés..."* **Il a donc été décidé de conserver l'espace actuel en y apportant des modifications matérielles en terme d'espace et de rangement, conformément aux souhaits des assistantes maternelles :**

- Agrandissement de l'espace jeux en ajoutant une salle supplémentaire spécialement aménagée et contiguë à la salle n°9. Réaménagement de l'espace en conciliant les besoins du Centre de loisirs et de l'espace jeux par la réalisation d'espaces de stockage du matériel. **"Ce nouvel aménagement sera prêt dès septembre pour la réouverture de l'espace jeux après les vacances d'été. Les horaires d'ouverture précités sont maintenus."**

Les assistantes maternelles, ainsi que les parents et futurs parents qui ne connaissent pas encore l'espace jeux, sont invités à s'y rendre aux horaires d'ouverture afin de dialoguer avec l'éducatrice et les personnes présentes.

NE SERAIT-ON PAS EN TRAIN D'OUBLIER L'HUMAIN AU PROFIT DE PROJETS POLITIQUES ?

QUE DIRE DE LA CULTURE EN CETTE FIN DE SAISON ?

Lorsqu'on annonce au conseil municipal que la Culture se porte bien à Cesson-Sévigné, alors que tout nous démontre le contraire depuis 2 ans : une programmation trop dense, un verre pour tous à la sortie de certains spectacles – alors que le budget est déficitaire – nous restons plus que sceptiques... Tous ces derniers temps, **il est évident qu'une partie du personnel est débordée, voire déstabilisée pour ne pas dire désabusée !!... Une action culturelle nouvelle peut être intéressante à condition de rester humaine et cohérente.** Il convient en premier lieu, de ne pas oublier le service apporté aux Cessonnais. Une chose est certaine : **nous aurions tenu compte de l'existant et consulté les professionnels concernés et expérimentés afin d'élaborer ensemble notre projet.**

LES ASSISTANTES MATERNELLES INQUIÈTES L'AN PASSE, TRÈS DÉÇUES A CE JOUR :

Cela fait plus d'un an que les assistantes maternelles n'ont plus accès à la Maison de l'enfance. **Elles s'accommodent d'une salle ne pouvant accueillir toutes celles qui le désirent, et de plus inadaptée aux nourrissons.** Ces derniers doivent faire la sieste dans un couloir près des toilettes pendant le jeu des plus grands !... Certaines assistantes maternelles finissent par ne plus venir par manque de confort pour les tout-petits.

Nous espérons que la réunion annoncée dans le CIM de mi-mai apporterait une réponse favorable au bien-être de tous et que ce ne soit pas une nouvelle fois, une réunion "mascarade"! Malheureusement, il n'en est rien : les points rencontre devront

avoir lieu au Centre de loisirs à la grande déception des assistantes maternelles. **Nous aurions privilégié le confort et l'accès à tous les jeux et activités POUR TOUS LES ENFANTS. Quelle régression !**

QUE PENSER DES NOUVELLES PISTES CYCLABLES ?

Certes les pistes cyclables sont indispensables pour le devenir de Cesson plus écolo et responsable, nous les avons prévues dans notre programme mais le piéton semble faire les frais actuellement de certains aménagements. Par exemple : rue des Lacs où les piétons grands et petits, qui veulent rejoindre les bords de Vilaine vers Rennes, sont obligés pour marcher en sécurité et éviter de côtoyer les voitures, d'emprunter les pistes cyclables. **Nous aurions dit oui au vélo mais dans le cadre d'une approche globale de l'environnement et en pensant à tous les usagers.**

IL EST URGENT DE CRÉER DES ESPACES VERTS PARMIS LES IMMEUBLES :

La rue du Petit Marais est passée d'un agréable petit coin de nature à une zone fortement urbanisée. La priorité est désormais d'inclure des espaces verts au milieu de tous les programmes immobiliers présents et futurs pour conserver l'image de notre ville. Alors que deux millions d'Euros vont être consacrés à un espace citoyen, **nous aurions affecté cette somme à créer des espaces verts, des squares qui eux ont un vrai rôle de partage et d'échanges citoyens !**

L'équipe du centre et de la droite vous souhaite un été plein de bons moments et reste à votre disposition.

HANDBALL : LES CHAMPIONS DE FRANCE À LA MAIRIE



Après leur victoire face à Montélimar, la municipalité a tenu à recevoir l'équipe des - de 18 ans pour les féliciter.

Le 7 juin, les moins de 18 ans de l'OCC Handball ont répondu à l'invitation du maire et de l'équipe municipale qui tenaient à les féliciter pour leur saison exceptionnelle. En effet, l'équipe, entraînée par Pascal Loisel, a décroché le titre de Champion de France le 30 mai face à Montélimar (victoire 31 à 27). Michel Bihan a également souligné le

travail remarquable de l'OCC, la qualité de l'encadrement technique et sportif et l'engagement des dirigeants envers le club. Un travail qui porte ses fruits puisque l'équipe première se maintient en LN1, l'équipe réserve monte en N2, les - de 18 sont champions de France et les - de 12 ans champions d'Ille-et-Vilaine !

50 ANS DE MARIAGE POUR LES ÉPOUX DENAIS



Robert et Colette Denais se sont de nouveau dit oui 50 ans après leur mariage.

Robert Denais et Colette Guillard se sont dit oui le 20 avril 1960 à Cesson-Sévigné. Ils sont repassés devant M. le Maire, Michel Bihan, à l'occasion de leurs noces d'or le 29 mai. Robert est né le 19 décembre 1934 à Gennes-sur-Seiche. Après l'école au pays et le collège à Laval, il fait un apprentissage en boulangerie-pâtisserie en alternance avec un autre apprenti, Gaston, qui a une sœur prénommée Colette, née le 30 juillet 1937 à Saint-Thuriau... Il allait devenir son beau-frère 10 ans plus tard ! En 1956, Robert part travailler à Paris en tant que pâtissier dans plusieurs établissements pour évo-

luer dans son métier. Après s'être perdus de vue pendant quelques années, Robert et Colette se retrouvent en 1959. Ils se marient un an plus tard. De leur union naît Bertrand, en 1965. Colette quitte l'école à 16 ans pour travailler avec ses parents dans la boulangerie familiale au 32, cours de la Vilaine jusqu'en avril 1960. Le couple ouvre une boulangerie-pâtisserie-chocolaterie à Paris en 1964. Ils reviennent à Cesson-Sévigné pour reprendre un débit de tabac-presse à Rennes, en 1984. Robert et Colette sont en retraite depuis 1996 et profitent notamment de leur petite fille, Julia.

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION : LES PRIX ONT ÉTÉ REMIS À CESSON-SÉVIGNÉ



Guy Faisant, ancien déporté, a remis un prix au lycée Emile Zola de Rennes.

Plus de 500 élèves de collèges et lycées ont participé cette année au concours. Le thème était "L'appel du 18 juin 1940 lancé par le Général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945". Le concours national de la Résistance et de la déportation a été créé officiellement en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations et particulièrement de la confédération nationale des combattants volontaires de la résistance. Ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes français la mémoire de la résistance et de la

déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

Le maire de Cesson-Sévigné, Michel Bihan, a ouvert la remise des prix le 9 juin à l'auditorium du centre culturel en évoquant l'importance du concours pour faire connaître aux jeunes la vie des soldats, l'histoire de leur pays mais aussi de leur ville. Le maire est également revenu sur la journée du 7 mai organisée à Cesson-Sévigné. Maurice Lelièvre, du comité organisateur a remercié les élu(e)s cessonnais(e)s pour leur accueil, les enfants et ceux, celles qui ont accompagné la remise de prix par des dons divers (livres, tableaux...). Michel Cadot, préfet de la région Bretagne a remercié les organisateurs, les collégiens, lycéens pour leur travail de grande qualité et les professeurs. Selon le Préfet, l'appel du 18 juin est toujours d'actualité en 2010 à travers l'affirmation politique, le fait de s'engager, prévoir, anticiper, se mobiliser pour un destin commun. Guy Faisant, ancien déporté, a remis un prix au lycée Emile Zola de Rennes. Originalité cette année, les coupes étaient remplacées par des œuvres d'art (tableaux mais aussi sculptures) qui seront remises en jeu chaque année. Plus de 300 personnes ont assisté à la remise des prix.

PREMIÈRE ACTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 28 mai, deux jeunes élus du CMJ, Thomas et Yann, ont été accueillis par les résidents de la maison de retraite Beausoleil pour une visite du parcours "Un autre regard sur notre im'âge", proposé par Charlotte Séné, stagiaire IUT Carrières Sociales à Rennes. Il s'agissait de la première action des jeunes élus, dans le cadre des actions citoyennes. Yann et Thomas ont pu découvrir l'environnement quotidien des aînés de la résidence. Ils ont échangé avec eux sur le rôle d'un CMJ, leurs missions et sur les différentes actions qu'ils vont mener pendant leur mandat mais également sur l'école d'autrefois et sur leurs loisirs quotidiens. "Je ne savais pas qu'on pouvait faire autant de chose à leur âge...", s'est étonné Thomas. Cette première rencontre montre en tous les cas que les différentes générations ont besoin



Des représentants du CMJ ont rencontré les résidents de Beausoleil pour des échanges très intéressants.

d'échanger et de vivre ensemble. **Tous les élus du CMJ se sont retrouvés le 29 juin pour le premier conseil municipal sur lequel nous reviendrons en septembre.**

FÊTE DU VÉLO : 70 PARTICIPANTS POUR LE RALLYE

Dans le cadre de la fête du vélo, le 6 juin, l'OCC Cyclotourisme a organisé un rallye familial et convivial. Les 70 participants se sont retrouvés à la Maison des associations pour le départ. Au programme un parcours d'environ 35 km autour de Cesson-Sévigné ainsi que plusieurs jeux et énigmes à résoudre, notamment au château du Gué à Servon ou à Brécé où se déroulait le pique-nique. Des équipes de 2 à 8 participants se sont formées afin d'effectuer une boucle inédite, en bord de Vilaine. La journée s'est terminée par la remise des prix aux équipes les plus douées ainsi que par le pot de l'amitié.



Le rallye a permis aux 70 participants de découvrir un circuit inédit autour de Cesson-Sévigné.

DIPLÔMES D'HONNEUR POUR LES ANCIENS COMBATTANTS



Le 18 juin, en marge des commémorations des 60 ans de l'Appel du Général de Gaulle, 21 Cessonnais anciens combattants de la guerre 1939-1945, ont reçu un diplôme d'honneur du maire, Michel Bihan, en présence de l'Union nationale des combattants de Cesson-Sévigné.

L'AUTEUR MARC CANTIN A RENCONTRÉ LES COLLÉGIENS

Marc Cantin, accompagné d'Isabel, sa femme et collaboratrice, sont venus rencontrer les élèves du collège Bourguevreuil, le 11 juin autour de son livre *Une ado en prison*, aux éditions Coyote Jeunesse. Tout au long de l'année, les jeunes ont participé au Prix Ados au CDI avec leur professeur-documentaliste, M^{me} Cano. Ce prix, à destination de tous les collégiens du département, récompense chaque année un roman parmi dix sélectionnés par les collégiens eux-mêmes. Les jeunes lecteurs, très intéressés, ont pris en main la rencontre immédiatement en questionnant les intervenants sur leurs métiers d'écrivains et leurs livres. Émaillé d'éclats de rire et de sourires complices, cet échange laissera à tous un beau souvenir.



Marc Cantin a échangé avec les collégiens.

LA C^{IE} DE THÉÂTRE DE L'ÉTOURNEL SUR LES "PLANCHES"

Les jeunes de 13 ans, en moyenne, de la Cie de théâtre de l'Étournel ont donné trois représentations du spectacle qu'ils ont préparé tout au long de l'année avec leur intervenante, Edith Lizion. Ces jeunes, qui ne pratiquent le théâtre que depuis 3 ans, ont offert un spectacle surprenant, mélange de scénettes parodiant l'utilisation excessive que l'on peut faire des nouvelles technologies comme internet, le portable ou les jeux vidéo avec une mise en scène originale. Deux spectacles ont eu lieu sur le marché bio du mercredi et sur le marché traditionnel du samedi. Le dernier s'est donné dans un lieu plus conventionnel : l'auditorium du centre culturel. Les comédiens en herbe ont surpris le public par la qualité de leur jeu, chacun étant impliqué dans son rôle et véhiculant le propos de la pièce avec beaucoup d'émotion et d'efficacité. Une performance d'autant plus remarquable sur les marchés, loin d'être des scènes aisées pour la concentration et pour capter



Les jeunes de la Cie ont été ravis de leurs prestations et comptent bien renouveler l'expérience l'année prochaine avec un nouveau spectacle.

l'attention du public. Mais les jeunes ont su faire preuve de beaucoup de talent et proposer deux spectacles de rue de haut niveau !

■ **Contact : 02 99 83 09 68.**

Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sevigné - Tél : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr

120 ÉQUIPES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS



Marie-Thérèse Taupin, adjointe chargée des finances, du budget et de l'économie solidaire, lors de la remise des médailles.

Le Championnat de France UNSS d'athlétisme s'est déroulé au stade municipal, du 12 au 14 juin. 120 équipes ont participé à ce championnat (60 de filles et 60 de garçons) avec, au total, 1600 sportifs collégiens. Le maire l'a souligné à l'occasion du pot officiel en présence des responsables nationaux, régionaux et locaux de l'UNSS : *"La performance sportive de ces jeunes athlètes est intéressante mais ce qui frappe encore plus, c'est la mobilisation des jeunes officiels chargés de contrôler le bon déroulement et la régularité des épreuves."* Cette dimension pédagogique se retrouve aussi au travers des journaux réalisés sur site par les collégiens de Bourgneuf. "Regards décalés...", titre de ce petit journal, a été réalisé avec enthousiasme et souvent avec talent. Les



1 600 collégiens ont participé au championnat de France.

14 jeunes reporters pour l'événement méritent un grand coup de chapeau !

■ **Les résultats ainsi que les photos sont disponibles sur le site**
<http://unssfranceathle2010.free.fr>.

20 SENIORS SONT PARTIS EN VACANCES AVEC L'ANCV



Les participants sont revenus ravis de leur séjour.

La municipalité souhaitait mettre en place un séjour pour les plus de 60 ans de la commune ayant des revenus modestes afin de leur per-

mettre de partir en vacances. Elle s'est rapprochée des communes de Thorigné-Fouillard, Acigné et Brécé pour proposer un séjour commun, organisé par l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV). 20 personnes, dont 5 Cessonnais, ont bénéficié d'une aide financière directe de l'ANCV. Ils sont partis du 14 au 18 juin en Charente Maritime pour 150 € et ont bénéficié de prestations de qualité, adaptées à l'accueil des seniors. Un nouveau séjour pourrait être organisé l'an prochain.

■ **Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir d'ores et déjà contacter la direction des Affaires Sociales au 02 99 83 52 31.**

COMPOSTAGE ET BROYAGE : JARDINEZ MALIN !

Certains gestes sont très simples pour jardiner fûté. Broyer et composter, c'est non seulement alléger le poids de nos poubelles mais aussi réaliser des économies en terreau et engrais.

Le compostage individuel et en habitat collectif est une excellente manière de valoriser les déchets de cuisine ou du jardin et de réduire les quantités de déchets produites. Ainsi, dans le souci de réduire les déchets à la source, Rennes Métropole vous propose d'acquérir un composteur à un tarif préférentiel. Vous pourrez y déposer vos déchets de cuisine et une part de vos déchets de jardin afin de réaliser votre propre compost. Pour vous aider dans cette démarche, Rennes Métropole propose des formations gratuites.

Vous pouvez acquérir un composteur auprès de la mairie de Cesson-Sévigné, aux services techniques (1^{er} étage). Tél. : 02 99 83 52 06. Deux modèles sont proposés, l'un en bois et l'autre en plastique vert recyclé. Ils ont tous les deux une contenance d'environ 300 litres et coûtent 20 €. Un justificatif de domicile (carte d'identité, facture EDF, etc.) sera demandé à toute personne intéressée. Un seul composteur peut être vendu par foyer.

Le broyage des végétaux est réalisé à l'aide d'un broyeur ou d'une tondeuse pour les petites tailles. Il permet d'obtenir un paillis de qualité. Le broyat obtenu est réutilisable directement en paillage au pied des massifs ou en mélange dans le compost. Depuis janvier 2010, une vingtaine d'opérations de broyage a eu lieu au domicile de Cessonnais dans le cadre de l'opération proposée par Rennes Métropole (broyage à domicile). Faites comme eux !

Rennes Métropole propose des mesures d'accompagnement aux habitants. Les associations (de quartier, d'environnement, etc.) peuvent faire l'acquisition d'un broyeur via Rennes Métropole qui subventionne cet achat à hauteur de 50 % du coût hors taxe. En contrepartie, les associations s'engagent à réduire leurs apports de déchets verts en déchèteries et à sensibiliser leurs adhérents aux techniques de gestion durable des déchets verts.

■ **Renseignements au numéro vert de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31 (appel gratuit depuis un poste fixe).**

UNE CONFÉRENCE DE DENIS PÉPIN, LE 24 SEPTEMBRE

Le vendredi 24 septembre, avant le 3^e salon de la diversité végétale "Délices de Plantes" et en partenariat avec Rennes Métropole et la Ville de Cesson-Sévigné, Denis Pépin donnera une conférence gratuite à 20h30, salle de la Touche Ablin, sur le thème "Compostage et paillage : réduisez et valorisez vos déchets ménagers pour un jardin fertile et facile." Le jardinier expérimenté, journaliste pour Dimanche Ouest France ou L'Infométropole, vous expliquera comment avoir un beau jardin à moindres gestes et coût.





BALADES EN PAYS DE RENNES

Un guide des balades vient de sortir avec 42 sentiers à découvrir dont une promenade à Cesson-Sévigné. Ce guide des balades du pays touristique de Rennes est une sélection de 42 itinéraires de courte distance tout particulièrement destinés aux familles et flâneries entre amis. Au programme, des balades à Cesson-Sévigné, Liffré, Domloup, Chavagne, Pacé, Vern... avec une carte et un parcours détaillé.

Le guide est en vente dans les offices de tourisme (3 € - 89 pages).

DEVENEZ PAPARAZZI DE LA BIODIVERSITÉ DANS VOTRE QUARTIER !

Sur son site web, la ville de Cesson-Sévigné appelle les habitants à photographier la biodiversité de leur quartier. L'action "Photographiez la biodiversité de vos quartiers !" s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité. Envoyez-nous des photos illustrant la biodiversité de votre quartier. Il peut s'agir de photos de végétaux (arbres, plantes qui poussent spontanément dans les jardins, dans la rue, dans un pot sur votre balcon, sur les murs...) et d'animaux (oiseaux, insectes, hérissons, petites bêtes... non domestiques bien sûr !) vivant dans votre quartier. **La participation est ouverte à tous, petits et grands jusqu'au 13 septembre 2010. Déposez vos photos sur le portail internet <http://www.ville-cesson-sevigne.fr>**

Les photos les plus représentatives de la biodiversité seront sélectionnées puis valorisées sur le site web



États généraux du développement durable volet Biodiversité

Samedi 25 septembre, salle de la Touche Ablin à 14h. Des ateliers seront proposés sur les espaces verts publics (élagage, fleurissement, gestion différenciée), les déchets verts (broyage, compostage) et les jardins familiaux.

■ Pour y participer, inscription au 02 99 83 52 06.

de la ville et lors de "Délices de Plantes - Salon de la diversité végétale" qui se tiendra dans les jardins de la Hublais, les 25 et 26 septembre prochains.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : LE JURY EST PASSÉ

Le jury est passé le 18 juin pour établir le palmarès qui sera diffusé dans le CIM du 1^{er} septembre, en même temps que la date de remise des prix. Il était composé de Marie-Thérèse Taupin, adjointe au maire chargée des finances, du budget et de l'économie solidaire, Marie-Pierre Breit, conseillère municipale déléguée au suivi du plan local de l'habitat, Mme Galinière, Cessonnaise, Marc Long, Joël Porée et Erwan Gautier, du service Environnement et Cadre de vie de la mairie.



Le jury a visité les participants du concours, le 18 juin.

Pensez covoiturage pour les trajets domicile – travail !

Depuis 2002, "Covoiturage +" développe le covoiturage sur les trajets domicile - travail en Ille et Vilaine et donne ainsi l'opportunité à chaque salarié de se déplacer de façon plus économique et plus intelligente pour l'environnement. Aujourd'hui, l'association compte plus de 8 500 inscrits et 1380 covoitureurs. Son site réunit de nombreuses informations pratiques et partenaires qui soutiennent le projet. Chaque habitant peut ainsi connaître le potentiel de covoiturage sur son territoire et rechercher des trajets compatibles au sien.

■ **Site :** www.covoiturage.asso.fr et/ou inscription au 02 99 35 10 77.

Les Terriales, du 26 au 29 août à Nouvoitou

C'est de la réflexion des agriculteurs du canton de Châteaugiron qu'est née la volonté de réunir les forces vives du territoire pour créer un lien entre la ville et la campagne. Depuis 2000, année de leur création, Les Terriales sont devenues une manifestation pédagogique, ludique et festive organisée par les acteurs du monde agricole, des élus et associations locales. Après "De la terre à l'assiette", "Un territoire pour tous" et "Quelles énergies pour demain ?", **Nouvoitou accueille le thème "Manger local, manger durable", du jeudi 26 au dimanche 29 août.** Une soirée-débat ouvrira cette édition 2010 puis les jours suivants, activités et mini-conférences sont au programme avec un marché fermier de produits locaux, une mini-ferme, le battage du blé à l'ancienne, un atelier cuisine, une randonnée pédestre avec visite du patrimoine et pauses fermières gourmandes, un labyrinthe dans un champ de maïs avec découverte

des sens et du goût, des baptêmes en tracteur, un concours de labours, des promenades en poneys, du dressage de chiens et agility et nombreuses autres animations pour les enfants !

Bienvenue au centre de tri

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri des déchets ménagers à l'intention des particuliers. Inscription obligatoire auprès du numéro vert de Rennes Métropole au moins 48 heures avant la visite. **Planning pour cet été : le 1^{er} juillet à 18h30, les 2, 16, 30 juillet et 4, 13, 27 août à 10h, les 7, 21 juillet, 18 août et 1^{er} septembre à 14h.**

Pratique. Adresse : rue Léon-Berthault à Rennes. Un parking est à disposition des visiteurs. Se présenter sur place 5 mn avant l'heure prévue de la visite. Une animatrice vous accueille à l'entrée du site, devant le parking.

■ **Renseignements et inscriptions auprès du service Valorisation des déchets ménagers au 0 800 01 14 31 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Site :** www.rennes-metropole.fr

Qualité de la distribution de l'eau

Parmi les résultats des analyses de l'eau distribuée à l'**Esat du Placis Vert** le 20 mai puis le 7 juin et à la **société Coralix**, route de Fougères, le 31 mai, **le taux de nitrates est respectivement de 30,1 mg/l, 29 mg/l et de 29 mg/l** alors que la limite de qualité est de 50 mg/l. Dans les bulletins édités le 8 et le 15 juin, l'ingénieur principal d'études sanitaires déclare que l'eau est de bonne qualité et répond, au regard des paramètres analysés, aux limites réglementaires de qualité.

DÉPANNAGE-VENTE ÉLECTROMÉNAGER

Toutes marques - Installations

B. COLLÉAUX - 02 99 62 05 12

Les Touches - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : DES ÉTUDIANTS DE L'INSA AU NIGER

Dans le cadre de la coopération décentralisée Cesson-Dankassari, 12 étudiants de l'association d'aide aux pays en voie de développement "Échange Afrique Insa" sont partis le 14 juin pour le Niger. Objectif : participer au projet qui vise à réhabiliter l'adduction d'eau potable (AEP) à Dankassari, en lien avec l'AESCD présidée par Marie-Françoise Roy. Les jeunes de 18 à 20 ans restent sur place jusqu'à fin juillet et interviendront également dans les écoles pour alerter les enfants sur le danger de l'eau non potable des mares et sur la nécessité d'utiliser des moustiquaires pour prévenir les risques de paludisme.



Des étudiants sont partis à Dankassari pour s'occuper de l'adduction d'eau potable jusqu'à fin juillet.

ZOOM ÉCONOMIQUE

VOS RECHERCHES IMMOBILIÈRES AVEC IMMOBILIER CONSULTING

Diplômée en droit des affaires, Corinne Tabard est ancien clerc de notaire, métier qu'elle a exercé pendant 12 ans dans différentes études dans le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine.



Corinne Tabard a ouvert son agence Immobilier Consulting dans la galerie marchande Beausoleil.

"Chasseur immobilier" sur Cesson-Sévigné depuis 2005, elle a souhaité réorienter son activité en tant qu'agence immobilière indépendante. Corinne Tabard a donc ouvert Immobilier Consulting au cœur du quartier Beausoleil, dans la galerie marchande du G20. Elle vous reçoit dans son nouveau bureau pour s'occuper de la vente ou de la revente de maisons, appartements, propriétés, locaux commerciaux et terrains sur le bassin rennais. *"Je souhaitais être visible mais dans une galerie car il y a beaucoup de passages. J'apporte au vendeur et à l'acheteur mon expertise juridique et une analyse sur-mesure du besoin."* Elle est titulaire de la carte de transaction délivrée par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, d'une garantie financière et d'une assurance en responsabilité civile professionnelle.

■ **L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi sur rendez-vous.**

Immobilier Consulting
Galerie marchande Beausoleil
06 14 59 60 62
corinne.tabard@immobilier-consulting.com
www.immobilier-consulting.com

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné: www.ville-cesson-sevigne.fr

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : LA MAIRIE
> LES PETITES ANNONCES

OFFRE D'EMPLOI

Cherche jeune fille pour **garder des fillettes** de 9 et 11 ans après l'école, 2 soirs par semaine et un samedi sur deux. Véhicule nécessaire. Quartier Bellevue. Tél. : 06 06 64 59 54.

DEMANDES D'EMPLOI

Assistante maternelle agréée est libre à partir de fin août pour la garde d'un enfant 2 ou 3 jours par semaine. Tél. : 02 23 45 68 70.

Jeune fille sérieuse propose de **garder vos enfants** en soirée, le week-end et pendant les vacances scolaires. Également disponible pour les accompagner et les chercher à leurs activités ou/et au centre de loisirs. Tél. : 06 23 15 32 43.

Étudiante en BEP sanitaires et sociales propose ses services pour **garder vos enfants** jusqu'au 10 juillet et du 15 au 31 août. Possède l'AFPS. Tél. : 06 29 79 58 04.

Étudiant agréable et motivé propose de **garder vos enfants** la semaine, le week-end et pendant les vacances. Tél. : 06 74 72 16 66.

Jeune fille, titulaire du brevet de secourisme, propose de **garder vos enfants**. Tél. : 06 75 76 31 43.

Jeune fille majeure, sérieuse et expérimentée, propose de **garder vos enfants** en soirée et durant les vacances scolaires. Tél. : 06 71 49 47 65.

Jeune sérieuse propose de **garder vos enfants** en journée et en soirée, la semaine et le week-end. Possibilité d'effectuer des travaux ménagers et nourrir vos animaux. Tél. : 06 85 55 05 55.

Jeune fille sérieuse, dynamique et expérimentée cherche **enfants à garder** à mi-temps ou périscolaire. Tél. : 06 32 62 11 20.

Femme dynamique recherche emploi d'**auxiliaire de vie jour et nuit**. Disponible en juillet et août. Étudie toutes propositions. Tél. : 06 81 11 86 01.

Monsieur **propose l'entretien** de votre jardin à l'heure ou à l'année et assure la construction de terrasses en bois. Tél. : 06 43 75 19 93.

Monsieur **propose l'entretien** de votre jardin, d'effectuer des travaux intérieur et extérieur de peinture, des travaux de plomberie et d'électricité. Paiement Cesu accepté. Tél. : 06 19 45 90 12.

Monsieur **donne cours particuliers** à domicile en histoire-géographie, SVT, anglais, français et espagnol. Solide expérience de la 6^e à la terminale. Déplacement possible. Tél. : 06 81 11 86 01.

DIVERS

Perdu depuis le 3 juin, "Coyotte" **chat noir** castré, très craintif, quartier Bellevue. Tél. : 06 15 42 75 26.

HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage
Énergie renouvelable
Aménagement salle de bain

Neuf et Rénovation

48 rue de Broys - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 15 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : L'AGENDA

JUILLET

- JEUDI 1^{ER} : **collecte de sang**. Carré Sévigné de 10h à 13h et de 15h à 19h.
- SAMEDI 3 : **golf** avec la coupe Visual. Golf municipal.
- DU MERCREDI 7 AU 8 SEPTEMBRE : **exposition** des 3 projets du futur Espace Citoyen. Mairie de Cesson-Sévigné.
- LUNDI 12 : **réunion publique** de présentation du projet de la 2^e ligne de métro (ligne b). Auditorium du centre culturel à 20h.
- JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE : **photographiez la biodiversité** dans votre quartier. Déposez vos photos sur le site de la ville.

AOÛT

- JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE : **exposition** des 3 projets du futur Espace Citoyen. Mairie de Cesson-Sévigné.
- VENDREDI 27 : **fête de fin d'été** avec nombreuses animations gratuites pour tous. Terrain du Placis Vert à partir de 15h.
✳ ORG. : SERVICE JEUNESSE
- SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 : **concours hippique**. Centre équestre Les Conillaux.

SEPTEMBRE

- SAMEDI 4 : **Forum des associations** avec la présence de 70 stands et animations. Espace sportif de Bourgechevreuil, de 9h à 13h. Entrée libre.

- SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 : **concours hippique**. Centre équestre Les Conillaux.
- JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE : **exposition** des 3 projets du futur Espace Citoyen. Mairie de Cesson-Sévigné.
- SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 : **salon autos et motos**. Parc de Champagné. Entrée libre.
- JEUDI 16 : **portes ouvertes** d'AVF Cesson-Sévigné. Salle de la Touche Ablin.
- SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 : **journées du patrimoine**.
- VENDREDI 24 : **conférence** sur le compostage et le broyage donnée par Denis Pépin. Salle de la Touche Ablin à 20h30. Entrée libre.
- SAMEDI 25 : **états généraux du développement durable - volet biodiversité**. Salle de la Touche Ablin de 14h à 18h.
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ. INSCRIPTIONS : 02 99 83 52 06.
- SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 : 3^e salon de la diversité végétale "Délices de plantes". Parc de la Hublais.



CULTURE

LARGE GAMME D'INSTRUMENTS AU PÔLE MUSIQUE



Florence Jamain dispense les cours de harpe celtique au pôle Musique.

Le pôle Musique du centre culturel propose la pratique de nombreux instruments. Piano, guitare, accordéon, violon, flûte ou encore saxophone, 28 professeurs sont à votre disposition pour vous initier, comme Florence Jamain en harpe celtique. Professeure depuis plus de 20 ans et depuis 1993 à Cesson-Sévigné, Florence a eu un véritable coup de cœur pour la harpe. *“Le fait de tirer sur les cordes pour obtenir le son... C'est très tactile. J'aime également beaucoup le répertoire traditionnel. Je suis une Bretonne de cœur.”* La pratique de la harpe celtique présente l'intérêt de pouvoir jouer une petite mélodie dès le 3^e cours. *“Le travail sur la palette sonore est très rapide. Je dispense d'ailleurs mes cours dans le respect de la tradition orale. C'est beaucoup moins rébarbatif.”* Les cours se déroulent le mercredi et le jeudi et sont ouverts à tous, dès l'entrée au CP. **Possibilité de cours à l'essai du 30 août au 2 septembre, de 17h à 19h (comme pour d'autres instruments).**

■ **Pratique : cours débutant : 337,29 €/an. Abattement de 20 % à partir de la 3^e personne d'une même famille inscrite dans l'un ou l'autre des trois pôles d'art (musique, danse et arts plastiques). Tarif dégressif en fonction du quotient familial.**

Inscriptions et réinscriptions

Les **inscriptions** (à partir de 3 ans) et les **réinscriptions** auront lieu du lundi 30 août au jeudi 2 septembre de 17h à 19h. Se munir d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile pour les nouvelles inscriptions. **Parcours possibles :**

- **cours débutant instrumental** : je commence l'instrument sans avoir jamais fait de formation musicale (1 cours/semaine tout compris) ;
- **cours débutant** : je commence l'instrument et j'ai déjà fait de la formation musicale (1 cours d'instrument/semaine + 1 cours de formation musicale/semaine + musique d'ensemble(s) au choix dès que possible) ;
- **cycle "ado"** : possible dès la 4^e avec 1 cours instrumental ou vocal + musique d'ensemble(s) dès que possible ;
- **ateliers** : guitare électrique, batterie, accordéon diatonique ;
- **formation musicale** : je fais de la formation musicale sans cours d'instrument ;
- **orchestre** : je participe à un ou plusieurs ensembles, sans cours d'instrument.

Vous voulez monter un groupe ou vous avez déjà un groupe de musique ?

Des professeurs vous soutiennent à raison de 10h/an dans le parcours "Pratique Amateur Collective".

■ **Renseignements complémentaires au 02 99 83 52 22.**

PÔLE DANSE

Les inscriptions se dérouleront les 6, 7 et 8 septembre de 16h à 19h. Se munir d'un certificat médical, de 3 enveloppes timbrées et libellées et d'une photo d'identité récente. Pour les réinscriptions, les élèves recevront par l'intermédiaire de leur professeur une fiche qu'ils devront retourner avant le 5 juillet au secrétariat de l'école. Le cours de danse Adultes (niveau intermédiaire) de Michèle Morelle se déroulera le **mardi de 19h30 à 21h** (au lieu du vendredi midi). **Tous les cours de danse débuteront le lundi 13 septembre.**

■ **Renseignements au 02 99 83 52 26.**

DU BRONZE POUR GUILLAUME ALZINGRE



© JEAN-YVES PRIGENT

Guillaume Alzingre termine à la 3^e place aux Championnats du monde.

Le 13 juin, le Cessonnois Guillaume Alzingre a pris la 3^e place en sprint individuel (canoë monoplace) aux Championnats du monde en Espagne. Yann Claudepierre (Colmar) est, lui, devenu le nouveau champion du Monde de la discipline. Les deux Français sont membres du pôle France de Cesson-Sévigné.

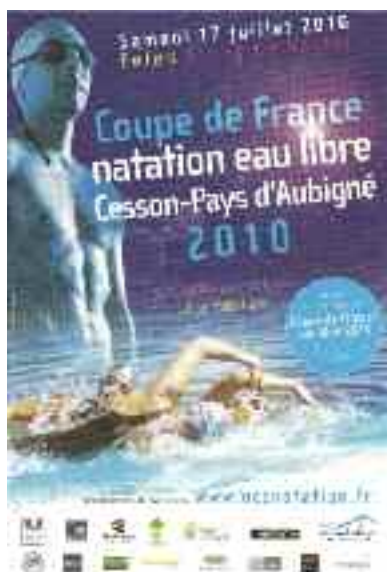
De l'or en équipe !

L'équipe, composée de Guillaume Alzingre, Marc Brodiez et Yann Claudepierre, décroche la 1^{re} place en

sprint, le 12 juin. Sur la partie Classique, le trio français composé de Guillaume, Marc et Stéphane Santamaria monte sur la 3^e marche du podium pour moins de 4 secondes de retard sur les vainqueurs. La France repart de ce Mondial avec 11 médailles dont 4 en or !

Le pôle France recherche des familles d'accueil

Le pôle France de canoë-kayak recherche quelques familles d'accueil cessonnoises pour héberger des jeunes sportifs et sportives le week-end pour les compétitions ou la semaine pour éviter l'internat. "Nous avons, par exemple, un jeune qui arrive de Guadeloupe et qui va rentrer chez lui 2 ou 3 fois dans l'année (période de vacances scolaires) pour lequel nous cherchons une deuxième famille", explique Marie-Françoise Prigent, la directrice du pôle France. Si l'aventure vous tente et que vous disposez (au minimum) d'une chambre, merci de bien vouloir contacter la directrice par courriel : mfprigent@ffckk.org ou au 06 86 08 92 92.



OCC FOOTBALL

Cet été, n'hésitez pas à consulter les panneaux de convocations qui seront régulièrement mis à jour, ainsi que le site internet du club : occeonfootball.com. Contacts également possibles du 5 au 30 juillet au 06 25 73 54 64 et en août (heures de bureau) au 02 99 83 96 63.

SPORTS

CINQ RECRUES POUR L'OCC HANDBALL

L'OC Cesson Handball a annoncé cinq départs pour cette fin de saison : Arnaud Freppel (Sélestat, D2), Pierre Le Meur (Billère, D2), Bram Dewit (Semur-en-Aixois, D2), Alexis Bertrand (Chartres Mainvilliers, N1) et Rico Litzinger (Berlin, D2 Allemande). Cédric Jeauneau sera, lui, "prêté" le temps d'une saison. Cinq joueurs ont été recrutés :

- El Hadi Biloum, arrière droit. Le joker médical cessonnois de cette fin de saison a signé deux ans en faveur de l'OCC.
- Benoît Doré, ailier gauche. L'ex-enfant du pays revient dans son club après deux saisons passées sous le maillot de l'US Ivry. Il s'est engagé pour 3 ans.
- Benoît Chanteraud, ailier droit. L'ancien joueur d'Aurillac vient de s'engager pour deux saisons.
- Wael Horri, arrière gauche. L'international tunisien en provenance de l'Espérance de Tunis por-

tera deux ans les couleurs bretonnes.
 • Majed Ben Amor, pivot. L'international tunisien est engagé pour deux saisons. Une recrue de taille et de poids pour l'effectif cessonnois, bien décidé à faire de sa défense une priorité de jeu pour la saison prochaine. Majed Ben Amor doublera le poste avec Rémy Deniault.

Le club envisage d'autres arrivées dans les jours à venir. À suivre...



Benoît Chanteraud est l'une des recrues de l'OC Cesson Handball. Le talentueux ailier droit sera l'un des petits nouveaux cessonnois pour la deuxième saison dans l'élite du club phare breton.



ARTHUR LE VOT S'EST IMPOSÉ AU GRAND PRIX BOULERIE JUMP

avec Mille Diamant, Arthur Le Vot, jeune cessonnois de 13 ans, a remporté le Grand Prix Boulerie Jump qui a eu lieu au Mans du 4 au 6 juin. Sa victoire survient à l'issue d'un barrage contre Béatrice Bossuet (Quasi Patsy), deuxième, et la Belge Leonie Peeters (Unica). Il gagne avec 3 secondes d'avance sur Béatrice Bossuet, les trois cavaliers étant sans-faute. Prochain rendez-vous pour le jeune espoir breton, les championnats de France des Jeunes qui se dérouleront début juillet à Fontainebleau.

Arthur Le Vot et Mille Diamant.

APRÈS LES 10-18 ANS, UN "COUPON SPORT" POUR LES 6-9 ANS

Le "coupon sport" est un dispositif mis en place par le Conseil général et la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports pour faciliter l'accès des 10-18 ans à une activité sportive. Pour en bénéficier, la famille doit être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire et inscrire son enfant dans un club agréé "sport" et affilié à l'ANCV.

La municipalité a souhaité faire bénéficier les familles ayant des enfants de 6 à 9 ans de ce même dispositif afin de permettre au plus grand nombre

d'accéder à une activité sportive. 240 enfants de moins de 10 ans, dont **les familles bénéficient des tarifs dégressifs** communaux, ont été recensés. Ils pourront pratiquer de nombreuses disciplines (foot, basket, volley, handball, gymnastique...)* grâce à **l'aide de 20 € forfaitaire par an et par enfant accordée à la famille**. Cette aide ne concerne pas les écoles municipales de sport.

* à condition que le club soit agréé par la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports.

ASSOCIATIONS

LE BAGAD DE CESSON-SÉVIGNÉ RECRUTE

Une journée "Portes ouvertes" sera organisée le samedi 4 septembre, le jour du Forum des associations. Ce sera l'occasion pour le bagad de présenter le groupe et de recruter de nouveaux sonneurs et ainsi préparer au mieux la nouvelle saison. Rendez-vous à la Maison des associations à la Touche Ablin, de 14h à 18h. Vous découvrirez la musique du bagad, d'inspiration traditionnelle qui se veut ouverte sur les autres musiques du monde. Présentation de chaque instrument par atelier (cornemuse, bombarde, caisse claire, percussions) par les sonneurs et formateurs du



bagad. Présentation également de l'école de formation, cours à partir de 8 ans. Exposition de

panneaux photos du bagad lors de ses grands rendez-vous depuis 20 ans.

ÉCOLE DE CIRQUE "EN PISTE !"



Acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre... Les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes (voir directement sur le site internet, rubrique Inscriptions). "En piste !" propose des cours hebdomadaires toutes disciplines pour les jeunes à partir de 4 ans. Un intervenant pour 10 élèves maximum.

- Pour les 4-6 ans : cours d'1h le mercredi matin ou le samedi après-midi. Prix : 210 € (+ adhésion/licence de 20 €) ;

- Pour les 7-10 ans : cours d'1h le mercredi matin ou le samedi après-midi. Prix : 210 € (+ adhésion/licence de 20 €) ;
- Pour les 10-16 ans : cours d'1h30 le samedi après-midi. Prix : 250 € (+ adhésion/licence de 20 €).

■ Informations et inscriptions sur le site : www.enpiste.123.fr par courriel : enpiste.cirque@orange.fr ou au 06 43 18 26 09 et au 06 82 44 59 03.

Cesson-Solidarités

Si vous souhaitez vous débarrasser des objets qui vous encombrant, n'hésitez pas à contacter l'association. Pour approvisionner son **stand de brocante lors de la braderie du dimanche 3 octobre**, elle recherche des petits meubles, bibelots, vaisselle, jouets... **Précision importante** : elle ne prend plus de livres, disques, cassettes ainsi que de meubles volumineux.

La vente de ces objets permet de financer les projets de développement en cours au Burkina Faso (sécurité alimentaire, fosses fumières, parc de vaccination pour le bétail) et des actions de solidarité de proximité. Merci par avance pour votre générosité et votre soutien.

■ **Contacts** : Gilbert Samson au 02 99 83 34 24 ou Nicole Audouin au 02 99 83 96 89.

Cesson Retraite Active

Marche : en juillet et août, l'activité continue sans organisation préalable, en fonction des marcheurs présents. Départ le lundi et le mercredi à 8h45, de la place du Marché. La marche C du jeudi est suspendue en juillet et août.

À noter : une **Journée Randonnée est organisée le lundi 26 juillet** dans la région de Saint-Suliac. Départ à 8h30. Renseignements et inscriptions auprès de Jean-Pierre Le Mener au 02 99 83 20 83.

Chants de marins

Reprise des répétitions le jeudi 16 septembre.

Découvertes : Séjour envisagé à **Roquebrune sur Argens (Var)**, du 14 au 21 mai 2011. 450 €. Les personnes intéressées doivent s'inscrire rapidement auprès de J. Jourdan au 06 75 17 01 86.

Comité des fêtes : braderie, le 3 octobre

Le traditionnel rendez-vous qui attire des milliers de personnes dans les rues de Cesson-Sévigné se prépare. Vous voulez brader ? Inscrivez-vous en venant aux permanences qui se tiendront au Manoir de Bourgchevreuil les lundis 30 août, 6, 13 et 20 septembre, les mercredis 1^{er}, 8, 15 et 22 septembre de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 mais aussi les samedis 4, 11, 18 et 25 septembre de 8h30 à 12h. Vous pouvez également vous inscrire sur le site : www.braderie-cesson-sevigne.com. Tél. : 02 99 83 75 53 ou 06 82 05 31 77. Un espace sera dédié à la carte postale ancienne et aux collectionneurs sur la place du Marché. Il sera encadré par l'association "Cesson, Mémoire et Patrimoine" qui présentera également une exposition.

Cesson Vacances Nature

Séjours d'été : il reste encore quelques places pour les 11-14 ans en camp itinérant vers l'Angleterre du 9 au 20 juillet. Au programme : vie collective en camping, découverte des régions traversées, activités de plein air et activités culturelles. Prix : 720 €.

■ **Détails et inscriptions au secrétariat, du lundi au vendredi de 14h à 18h.**
Tél. : 02 99 83 16 38.
Courriel : cvn@wanadoo.fr

Paroisse Sainte Catherine de Sienne

Catéchèse des enfants : **mercredi 8 septembre**, de 9h à 21h au centre paroissial, allée du Muguet. Journée d'information, d'inscription et de réinscription pour les enfants de l'éveil à la foi (de la moyenne section au CP), les enfants du primaire (du CE1 au CM2) et pour les jeunes de 6^e. **La catéchèse s'adresse aux enfants des écoles publiques et de l'école privée.**

AVF Cesson-Sévigné

- **L'assemblée générale du 11 juin** a permis de nouvelles élections pour le renouvellement du **conseil d'administration**. Monique Chalak reste présidente. Vice-présidents : Chantal Blandin (nouvelle), Odile Nanquette (formation) et François Pleuvry (communication). Josiane Stey-Challois est secrétaire générale, Dany Olbrecht trésorier, Micheline Charpentier trésorière adjointe, Colette Chuberre responsable des bénévoles et des accueillantes, Yves Audouin responsable du site internet, Marie-Thérèse Briant et Nicole Richard sont membres du bureau.
- **Portes ouvertes, le jeudi 16 septembre** de 10h à 18h à la Touche Ablin. Les inscriptions pour les anciens adhérents se dérouleront du 6 au 10 septembre et les 13 et 14 septembre à l'accueil, auprès des hôtes. À noter la participation d'AVF au forum des associations, le 4 septembre.
- **Activité bridge** : un cours pour débutants aura lieu chaque mardi, à compter du 21 septembre, de 14h à 15h, salle n°18 du centre de loisirs.
- **Renseignements et inscriptions au 0299 83 44 54 ou au 06 81 85 02 78.**
<http://reseau.avf.asso.fr/space/avfcessonsevigne>

ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet Tél. : répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).
www.ville-cesson-sevigne.fr (sports et loisirs) • www.cine35.com

- Plein tarif : 6,6 euros • Réduit : 4,8 euros (tarif réduit – 18 ans) • Carte Fidélité : 3 euros + 10 places à 4 euros = 43 euros • Recharge Fidélité : 40 euros • Carte Escal : 3,50 euros

"LE SÉVIGNÉ" RESTERA OUVERT UNE GRANDE PARTIE DE L'ÉTÉ (fermeture du 26 juillet au 17 août).
À partir du 1^{er} septembre, une séance est ajoutée le samedi à 15h et, pour les films recommandés art et essai, le tarif sera de 2,50 €. Celui de la séance de 17h30 revient au tarif normal.

JUSQU'AU 3 JUILLET : FÊTE DU CINÉMA. Une place achetée = chaque séance suivante à 3 €.

SEMAINE DU 30 JUIN AU 6 JUILLET

Millenium 2

Suède - 2h09 - VF - Sortie nationale

de Daniel Alfredson avec Michael Nyqvist, Noomi Rapace, Lena Endre

- Mercredi 30 juin à 20h30
- Vendredi 2 juillet à 20h30
- Samedi 3 juillet à 20h
- Dimanche 4 juillet à 17h30
- Mardi 6 juillet à 20h30

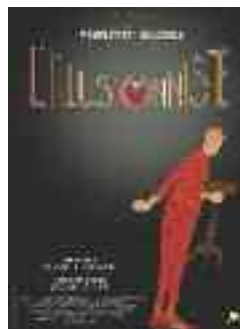


L'illusionniste

France - 1h20

Film d'animation de Sylvain Chomet

- Jeudi 1^{er} juillet à 20h30
- Samedi 3 juillet à 17h30 (2,50 €)
- Lundi 5 juillet à 20h30. Présentation-débat par Hussam Hindi, de l'association Clair-Obscur, directeur artistique du Festival du film britannique de Dinard.



Mammuth

France - 1h32

de Gustave Kervern et Benoît Delépine avec Gérard Depardieu, Yolande Moreau et Anna Mouglalis

- Samedi 3 juillet à 22h30
- Dimanche 4 juillet à 20h30

Pendant les vacances,
les programmes sont consultables
sur le site de la ville :

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : CINÉMA



La rédaction du CIM
vous souhaite de passer un bel été.
Elle vous donne rendez-vous
le 1^{er} septembre !

VISUAL

L'OPTICIEN EXPERT EN VERRES



tous les sports à votre vue

Bruno Thicullet l'Opticien

8, place de l'église - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. : 02 99 83 94 96